

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Comité Régional d'Éducation pour la Santé
Provence - Alpes - Côte d'Azur



Éditorial

Le Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, son président le Pr Pascal Auquier, responsable du Laboratoire de santé publique de l'AP-HM, les membres du Bureau, Tanguy Marqueste, maître de conférences, Aix-Marseille Université, vice-président, Laurent Boyer, PU-PH, Aix-Marseille Université, CERESS, AP-HM, secrétaire général et Rémi Laporte, PH, AP-HM, trésorier, la direction ainsi que l'équipe du CRES, sont heureux de vous présenter le rapport d'activités pour l'année 2024.

Une année qui marque une étape significative dans l'engagement collectif en prévention et promotion de la santé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Alors qu'elle débute par la mise en œuvre du Projet Régional de Santé 3 (PRS 3) de l'Agence régionale de santé, le réseau de prévention et de promotion de la santé, regroupant les comités départementaux (CoDES) et le CRES, a investi un travail de fond dédié à l'évolution de sa mission en collaboration étroite avec l'ARS. Ce tournant décisif répond aux enjeux portés par le PRS 3, et aux besoins de réaffirmer une mission renforcée et adaptée au contexte. Ce rapport d'activité 2024 témoigne non seulement de ces évolutions mais également des réalisations relatives aux programmes déployés, notamment en cette dernière année de convention pluriannuelle d'objectifs (CPO).

En effet, le PRS 3, fruit d'un travail collaboratif et d'une réflexion approfondie, incarne la volonté de répondre aux enjeux sanitaires spécifiques de notre région, par son plan ambitieux et renforcé en actions de prévention et de promotion de la santé, d'amélioration de l'accès aux soins, de lutte contre les inégalités sociales de santé.

Au cours de l'année écoulée, les travaux d'évolution des missions menées par notre réseau de prévention et de promotion de la santé ont permis d'affiner l'approche, grâce à la collaboration étroite avec l'ARS et ses attentes, les Comités et les équipes de terrain. Les leviers d'actions les plus pertinents ont pu être identifiés pour rendre encore plus visibles la prévention et la promotion de la santé, renforcer sa structuration à l'échelle régionale, développer davantage d'initiatives innovantes. Ces efforts conjoints témoignent de la capacité du réseau à s'adapter aux défis actuels, tout en restant fidèle à sa mission de santé publique. Les nouvelles CPO 2025 porteront ces évolutions inscrites dans une montée en charge progressive et une concertation continue entre les comités et l'Agence régionale de santé.

S'agissant de l'activité déployée, en étroite collaboration avec le réseau des comités départementaux 13, 04, 05, 06, 83 et 84, elle a contribué à développer la prévention et la promotion de la santé sur notre région en répondant à la demande de l'ensemble des acteurs au travers du centre ressources, des bases de données et de la mise à disposition d'outils pédagogiques, des actions de santé environnement. Les conseils et accompagnements en méthodologie de projet, la formation et les sensibilisations ont été nombreux. L'animation régionale pour le développement de programmes et le soutien aux politiques publiques, la déclinaison régionale de politiques nationales comme la vaccination ou encore le Mois sans tabac se sont poursuivies. Une mission spécifique autour de la prévention des addictions en milieu scolaire a également été confiée au CRES. Le centre de ressources en ETP et le Plan de prévention des chutes chez les personnes âgées ont permis l'organisation d'un séminaire et d'une journée régionale en octobre et novembre. L'animation régionale des PTSM a finalisé une évaluation intermédiaire à l'échelle régionale.

Les activités du CRES ont également porté sur la santé des jeunes, un projet de mise en place d'un mammobile dans le cadre du plan de renforcement de la prévention des cancers, l'accompagnement à la transition écologique des maisons de santé et le développement de formations dédiées à l'urbanisme favorable à la santé auprès des collectivités. Ces actions, financées par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentent des défis significatifs en matière de santé publique.

Face à l'avenir et aux défis qui nous attendent pour préserver un modèle de santé publique, où chaque individu a les moyens d'accéder à une santé de qualité, le CRES PACA est convaincu que la synergie créée autour de la prévention et avec les acteurs en région sera la clé d'une évolution confirmée au service des populations, notamment l'étroite collaboration avec les comités et les institutions : Agence régionale de santé, Région Sud, DRAAF, DREETS, Santé publique France et PJJ.

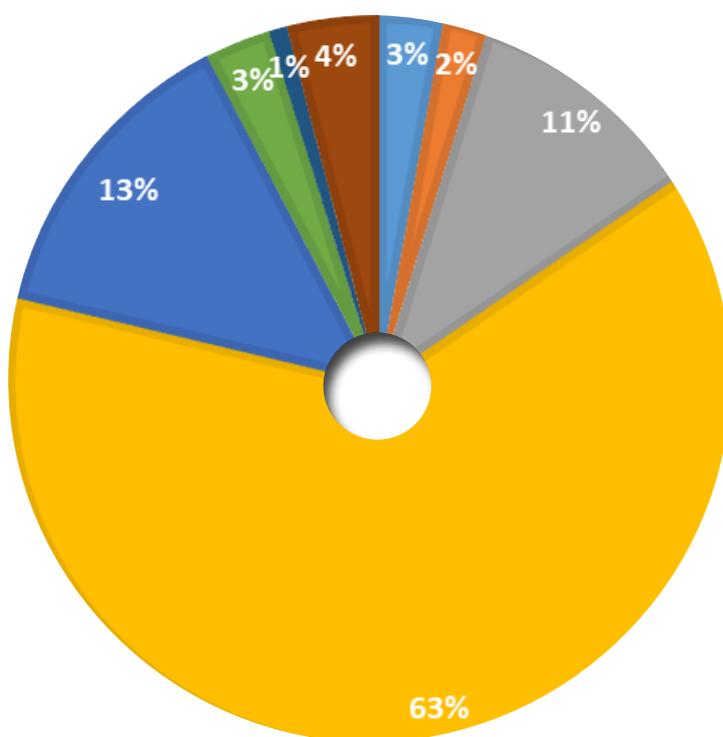
Noura Payan
Directrice du CRES

Sommaire

	Financements 2024	5
	Activités du CRES : panorama	6
	Organigramme	8
	Faits marquants 2024	10
	Participation à la politique régionale et nationale de santé	12
1	Documentation : le centre de ressources documentaires	13
2	Communication	15
3	Bases de données	17
4	Dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)	19
5	Vaccination	23
6	Nutrition	25
7	Santé sexuelle	28
8	Santé mentale	30
9	Éducation thérapeutique du patient (ETP)	35
10	Addictions	41
11	Mois sans tabac	42
12	Accompagnement et animation territoriale	44
13	Santé environnement	48
14	Plan régional antichute des personnes âgées	59
15	Cancer	61
16	Santé au travail	62
17	Accompagnements méthodologiques	64
	Les sigles	65

Financements 2024

- Sites internet (Oscars, BIP BOP, Mon ETP. fr)
- Outils pédagogiques (Comète et Planète)
- Formations ETP
- Financeurs ARS
- Financeurs Conseil Régional
- Financeurs DREETS
- Financeurs Santé Publique France
- Autres (Graine PACA, PJJ, Alimed, INCA)



Répartition des financements du CRES en 2024

Activités du CRES : panorama

◆ Centre ressource en prévention et promotion de la santé



Le Comité régional d'éducation pour la santé est un centre de ressources en prévention et promotion de la santé. Il a, au fil des ans, des besoins et des moyens, développé une palette d'activités qui se déclinent de la manière suivante :

1. Ressources documentaires

1- Ressources documentaires

- > Veilles documentaires : sélection et diffusion d'informations
- > Transfert de connaissances : recherche documentaire, sélection bibliographique, dossier documentaire, prêt de documents
- > Constitution d'une base de données bibliographiques et d'outils pédagogiques en éducation et promotion de la santé : Bib-Bop
- > Vulgarisation de données probantes : travail de partenariat avec la Chaire Unesco EducationS & Santé sur le rôle de l'école dans la réduction des inégalités de santé
- > Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES
- > Participation aux rencontres des documentalistes sanitaires et sociales de la région

2. Valorisation Analyse

2 – Valorisation et analyse de l'activité, des acteurs, des productions et des outils

- > OSCARS
- > Mon ETP
- > Le Filin

3. Formation Sensibilisation

3 – Formation, sensibilisation, professionnalisation

- > En présentiel : méthodologie et évaluation, OSCARS et SiRSé, éducation thérapeutique du patient, santé environnementale, entretien motivationnel...
- > En ligne : webinaires en santé environnementale, e-learning vaccination, webinaires Mois sans tabac, vaccination, ETP, santé mentale ...
- > Formations universitaires : masters santé publique, Staps, accueil d'internes de santé publique...
- > Pass santé jeunes

4. Communication

4 - Communication

- > Outils de communication : site web, bulletin d'information, newsletters, compte LinkedIn, chaîne YouTube
- > Relais des campagnes nationales : Semaine européenne de la vaccination, Mois sans tabac...
- > Campagnes de communication régionales
- > Événementiels
- > Participation au réseau régional des responsables de communication en santé publique

5. Animation régionale

5 - Animation régionale

- > IREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- > Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé : coordination, comités techniques, formations, conseil méthodologique, séminaires, thé santé
- > Semaine européenne de la vaccination
- > Mois sans tabac
- > Soutien à la mise en place de maisons régionales de santé : état des lieux local, accompagnement méthodologique
- > ASV, CLS, CLSM
- > Dispositif régional Santé travail/Promotion de la santé
- > Protection judiciaire de la jeunesse
- > Centre ressources ETP : documentation, accompagnement méthodologique, innovation, animation des acteurs
- > Santé mentale et PTSM
- > Plan antichutes en région
- > Éducation à l'alimentation durable et au goût

6. Impulsion d'actions régionales

6 - Impulsion d'actions régionales

- > Rataouille et cabrioles
- > Dispositif de formation au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire
- > Écoute tes oreilles
- ...

7. Recherche interventionnelle

7 - Recherche interventionnelle

8. Création de supports pédagogiques

8 - Création de supports pédagogiques

- > Guide méthodologique environnement Celester
- > Mallettes Planète, Comète
- > Le Mouskit et le rallye Mouskit
- > ETP en scène

Partenaires

Partenariats :



Participations aux instances décisionnelles et démocratiques

Participation aux instances décisionnelles et démocratiques

- > Régionales : CRSA, comités techniques de la Région et de l'ARS, comités de pilotage du PRSE, de la PJJ, CORALIM, Observatoire de la restauration durable de Mouans-Sartoux, CSO...
- > Nationales : Fédération Promotion Santé, Santé publique France...

Financements

Financements

ARS, Conseil régional, Santé publique France, DREETS autres ARS, autres IREPS, DRAAF, PJJ, formations ETP.

Le CRES est organisme de formation enregistré sous le n° 93131181013, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Il est enregistré par l'Agence nationale du DPC (n°5058) et est également organisme Datadocké.

Il est certifié QUALIOPI depuis février 2022.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivant : ACTIONS DE FORMATION.

Organigramme



Le Bureau

Président du CRES

Pr Pascal Auquier

Médecin épidémiologiste à l'AP-HM, Laboratoire de santé publique et enseignant à la Faculté de médecine en charge d'une unité de recherche sur l'analyse des systèmes de santé

Vice-président

Tanguy Marqueste

Enseignant chercheur à la Faculté des Sciences du sport, responsable du master activité physique adaptée



La direction

Directrice du CRES

Noura Payan

L'équipe

Communication



Lisbeth Fleur

Responsable de la communication, et des projets vaccination

Documentation, gestion de bases de données, numérique



Élodie Fiori

Responsable de la gestion de l'information et des bases de données



Gaëlle Lhours

Responsable de la gestion documentaire et coordonnatrice des activités santé-environnement



Stéphanie Marchais

Chargée d'ingénierie documentaire ETP



Valérie Bouiller

Documentaliste

Chargés de projet et formateurs



Laëlia Briand-Madrid

*Chargée de projets
Prévention des addictions en milieu scolaire*



Cécile Chaussignand

*Chargée de projets
Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé
Accompagnements méthodologiques
PJJ Promotrice de santé*



Julie Hessou

*Chargée de projets
Nutrition*



Perrine Burdet

*Chargée de projets
Santé environnement*



Célia Crema

*Chargée de projets
Développement de l'offre de santé dans les quartiers Nord de Marseille*



Farah Ibrahim

*Chargée de projets
Base de données
OSCARS*



Emmanuel Courtois

*Chargé de projets
Santé mentale, PSM région
Dynamiques territoriales de santé*



Yaël Eched

*Chargée de projets
Dynamiques territoriales de santé*



Hélène Milan

*Chargée de projets
Nutrition,
santé environnement
prévention cancers*

Secrétaire général

Pr Laurent Boyer

Médecin de santé publique, chef du département d'information médicale à l'AP-HM, Laboratoire de santé publique, spécialiste des questions de santé mentale et de psychiatrie

Trésorier

Dr Rémi Laporte

Pédiatre à l'AP-HM, permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

Les **Pr Roland Sambuc** et **Jean-Marc Garnier** sont Présidents d'Honneur.



Hania Nogues

Chargée de projets
Ambassadrice Mois sans
tabac,
Pass santé jeunes



Gabrielle Peyres

Chargée de projets
Santé mentale,
PTSM région
Personnes âgées



Vanessa Pezè

Docteure en psychologie
sociale, psychologue
sociale de la santé
formatrice en ETP



**Christine
Rasoanandrasana**

Chargée de projets



Julie Simons

Chargée de projets
Santé travail
Santé mentale
Dispositif de formation
au repérage et à l'intervention
en crise suicidaire



Benoît Saugeron

Formateur ETP,
chargé de projets ETP
et maisons de santé
pluriprofessionnelles
coordonnateur du centre
de ressources en éducation
du patient



Pierre Sonnier

Pharmacien,
Formateur en ETP,
chargé de projets

Service administratif



Florence Aubert

Secrétaire



Fahrye Hassankocaoglu

Service administratif



Christophe Mootosamy

Assistant administratif et comptable



Jacqueline Rius

Secrétaire ETP

Les formateurs et intervenants ponctuels (2024)

Anne Brozetti, coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne

Catherine Corbeau, médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier

Corinne Debiossac, formatrice en éducation thérapeutique

Carole Deccache, docteur en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse

Virginie Demdoun, cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes

Nadège Enert-Barbero, psychologue clinicienne, La Garde

Marie-Eve Huteau, consultante et formatrice, référente handicap formation ETP, Montpellier

Aurore Lamouroux, docteur en psychologie sociale de la santé, Avignon

Manuel Do O Gomes, psychopraticien, Paris

Isabelle Puech-Samson, pharmacienne, Montpellier

Isabelle Pourrat, médecin coordonnateur ETP, Pégomas

Les contributeurs experts

Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard, Lyon 1

Valérie Ivassenko, Chargée de projet à la Chaire UNESCO EducationS & santé

Pr Didier Jourdan, Professeur, titulaire de la Chaire UNESCO EducationS & santé

Faits marquants 2024

CRES et CODES de la région : un nouvel engagement en prévention et promotion de la santé

Le CRES et les 6 CoDES de la région (04, 05, 06, 13, 83 et 84) ont engagé en 2024 une importante réorganisation de leurs missions et activités, à la demande de l'ARS PACA, afin de mieux accompagner le nouveau Projet régional de santé de l'Agence, dans un contexte de dernière année de conventions pluriannuelles d'objectifs.

Des leviers d'action ont été identifiés afin de rendre plus lisible la prévention et la promotion de la santé, renforcer sa structuration à l'échelle régionale et développer davantage d'initiatives probantes et innovantes.

Déploiement de projets en alimentation durable



RÉSEAU EDUC'alim

Réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre du réseau EDUC'alim - réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût en région - avec le Graine et sur un financement de la DRAAF, le CRES a organisé plusieurs événements en 2024 : des journées de professionnalisation pour les acteurs du réseau tout au long de l'année, un webinaire en octobre, un répertoire des acteurs qui a été publié fin 2024, et un colloque régional qui s'est tenu en mars 2025 à Aix-en-Provence.

Le CRES a mis en œuvre le projet Alimed 25, avec la Caisse des dépôts, projet de sensibilisation des professionnels et enseignants des filières agroalimentaires, agricoles et de l'hôtellerie-restauration à l'alimentation durable.

Enfin, avec la ville de Marseille et l'ARS, il a également participé à un projet expérimental de sensibilisation d'élèves et de professionnels de la restauration de Marseille sur ce thème.

De nombreux recrutements en 2024

De nouveaux professionnels ont été recrutés cette année au CRES, documentalistes, chargés de projets ou assistants administratifs, suite au départ de salariés ou au financement de nouveaux projets : Élodie Fiori, Laélia Briand-Madrid, Christophe Mootosamy, Yaël Eched, Christine Rasoanandrasana et Julie Simons.

Éducation thérapeutique du patient : de nouvelles publications

Quatre nouveaux documents ont été publiés en 2024, sur un thème ou une problématique liés à l'ETP :

- La fiche Synthep sur « Les pratiques psychocorporelles en ETP »
- La fiche Synthep sur « La place des aidants dans l'ETP »
- Le document « L'ETP en soins de premier recours, les possibilités de mise en œuvre »
- Le guide méthodologique pour une évaluation du patient, avec le patient.

Addictions : un diagnostic territorial des interventions en milieu scolaire

Dans le cadre du déploiement en France de programmes prometteurs et probants, l'ARS PACA a confié au CRES en 2024 un état de ce type d'actions concernant la prévention des addictions en milieu scolaire. L'état des lieux, dont l'objectif était d'accompagner la mise en place d'une prévention efficace en région, a retenu les programmes Unplugged, P2P et Softpeers.

Une série de webinaires pour les professionnels de santé

Le CRES a organisé en 2024 dix webinaires à destination des professionnels de santé, sur des sujets liés à la santé environnement (3), la vaccination (4), l'alimentation durable (1), l'éducation du patient (1), ou encore Mois sans tabac (1).

Des temps d'information et d'échanges d'une à deux heures, qui permettent de mettre à jour rapidement ses connaissances et de poser des questions en direct à un expert de la thématique.



Un colloque sur les mobilités actives

Promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement, tel était le thème du colloque proposé en mars 2024 par le CRES en partenariat avec l'ARS PACA, à Aix-en-Provence (technopôle de l'Arbois), dans le cadre du PRSE.

L'objectif était de sensibiliser les élus et les professionnels concernés par les enjeux que constituent les mobilités actives, la lutte contre la sédentarité, la promotion de l'activité physique et le développement de cadres de vie plus agréables et plus sains.



Le Rallye Mouskit : un nouvel outil pédagogique de sensibilisation des enfants à la lutte contre le moustique tigre

L'objectif du Rallye Mouskit est de sensibiliser les enfants à la lutte contre le moustique tigre, dans le cadre d'activités ludiques en centres de loisirs.

Conçu par le CRES, le CODES 83 et les Francas du Var, avec le soutien d'un entomologiste, et financé par l'ARS PACA, il est décliné du site Mouskit.org

Il comprend 6 épreuves d'enquêtes, de poursuites, d'expériences et de manipulations et est disponible au CRES et dans les CoDES sous forme de kit complet, ou en partie téléchargeable en ligne.



Un séminaire régional des programmes d'ETP

Le CRES et l'ARS PACA ont organisé un séminaire régional en novembre 2024, qui visait à favoriser les rencontres et échanges entre les coordonnateurs et intervenants des programmes d'ETP de la région. Il a réuni 114 participants.



Le mammobile de la Région

Le CRES a participé au projet de mammobile de la Région Sud. Il a notamment géré l'étude préalable en menant des entretiens auprès de nombreuses structures. L'objectif du mammobile est d'améliorer le taux de dépistage du cancer du sein en région, réduire les délais d'attente et sensibiliser les populations.

Des formations en Urbanisme favorable à la santé

Le CRES a mis en place des formations « stater » en 2024 à la demande de l'ARS et de la DREAL. Il a été financé par la Région. Objectif : permettre aux agents et élus de collectivités intéressés par l'urbanisme favorable à la santé de s'accoutumer aux pratiques de cette démarche.

Un colloque régional Plan antichute des personnes âgées

Le CRES a organisé en novembre 2024 à Marseille le colloque Plan antichute des personnes âgées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un enjeu majeur en région.

La journée a alterné tables-rondes, ateliers et temps d'échanges autour des axes prioritaires du Plan et a réuni 186 professionnels. L'évaluation révèle qu'elle a très largement répondu aux attentes des participants (92% de satisfaction).





Participation à la politique régionale et nationale de santé

Le CRES est membre de nombreuses instances :

- La Fédération Promotion Santé
- Fabrique Territoires Santé, réseau national
- La CRSA et sa commission spécialisée « prévention »
- Les différentes instances mises en place par l'ARS dans le cadre de la vaccination, de la prévention et promotion de la santé
- Le comité technique régional éducation thérapeutique du patient de l'ARS
- Le comité de pilotage maladies chroniques de l'ARS et de l'éducation thérapeutique du patient
- Le comité des programmes des Agoras
- La Commission de Coordination de l'Offre de Proximité de l'ARS (CCOP)
- Le comité de pilotage Marseille en grand
- Le comité d'orientation stratégique du PRSE
- Le comité de pilotage santé au travail et promotion de la santé DREETS et ARS
- Le comité de prévention de la crise suicidaire
- Le conseil d'administration de l'Observatoire régional de la santé
- Le conseil d'administration du Gérontopôle régional PACA
- Le conseil d'administration de l'IRTS
- Les conseils d'administration des CoDES et CoDEPS 13
- Le Comité régional de l'alimentation de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (CORALIM)
- L'Observatoire de la restauration durable de la mairie de Mouans-Sartoux
- Le comité stratégique pour le projet "Intimagir" du CREA

Documentation : le centre de ressources documentaires

Le Centre de ressources généraliste en promotion et éducation pour la santé et en santé publique est ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h à 17h et sur rendez-vous.

La mission documentaire s'articule autour de plusieurs activités :

A- Mise à disposition de ressources documentaires

Chiffres-clés

- ▶ **20.612** références bibliographiques en région
- ▶ **190** demandes d'information

◆ Les ressources documentaires

Fin 2024, le fonds documentaire est composé de :

- 45 abonnements à des revues
- 12.705 articles et revues analysés
- 7.907 monographies, rapports, thèses, actes de colloque, usuels
- 460 outils pédagogiques
- 10.056 fichiers électroniques indexés

Le centre de ressources documentaires poursuit sa politique d'acquisition généraliste en éducation pour la santé tout en privilégiant les thèmes développés par les programmes régionaux de santé.

Deux fonds documentaires spécialisés ont été constitués **en éducation thérapeutique du patient et en santé environnement**.

◆ La base de données bibliographiques du CRES

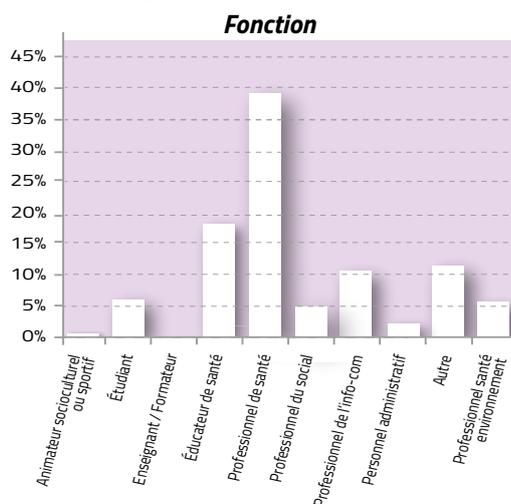
Fin 2024, la base de données Bib-Bop compte **20.612** références bibliographiques.

Financeurs

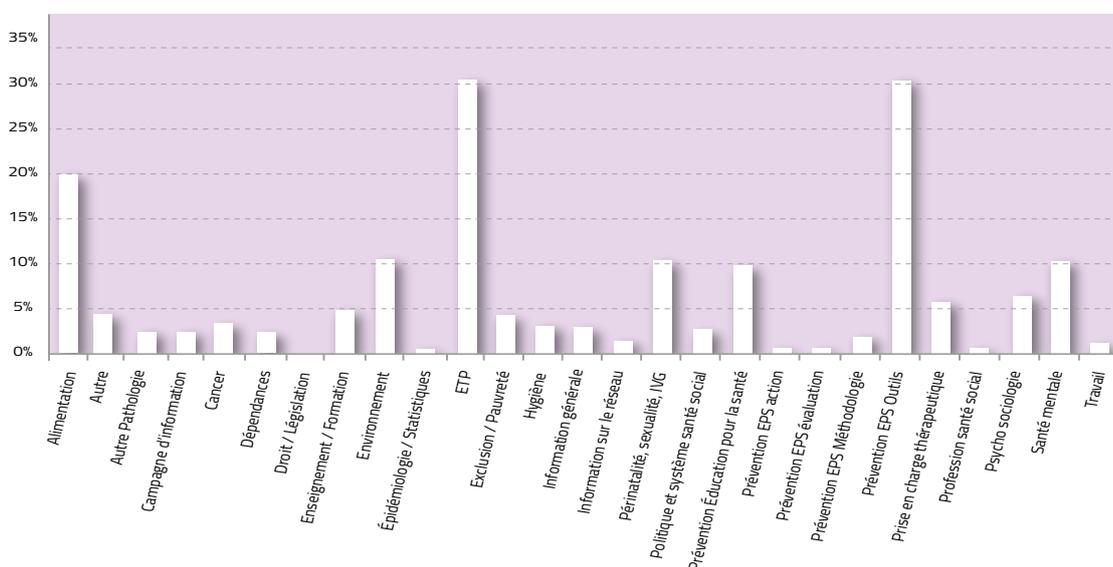
- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

◆ L'information et l'accompagnement du public

En 2024, **202** demandes d'information ont été adressées aux documentalistes du CRES et **123** prêts de documents ont été effectués. Le public est reçu sur rendez-vous, pour consulter la littérature et les outils pédagogiques puis les emprunter, et bénéficie d'un accompagnement personnalisé.



Thèmes de la demande de recherche



De plus, tout au long de l'année, les documentalistes accueillent des groupes d'étudiants de différentes formations initiales : CEU patients-experts, master STAPS, master de santé publique, IFSI Croix-Rouge, personnels de l'ARS, etc.

Les documentalistes participent régulièrement aux réseaux nationaux et régionaux et contribuent à leurs différents travaux : groupe des documentalistes sanitaires et sociales, CLEM (réseau de documentalistes santé au travail) et nationaux (Fédération Promotion santé).

B- Réalisation de produits documentaires

En soutien aux activités du CRES, de façon transversale aux différents projets, et à la demande de nombreux groupes de travail, les documentalistes réalisent des sélections bibliographiques et des dossiers documentaires. Par exemple, en 2024, de nombreuses sélections bibliographiques ont été réalisées pour documenter les colloques et les groupes de travail portant sur les projets suivants : santé environnement (dont « éducation au goût », « mieux manger pour tous »...), ETP, PJJ, Plan antichute, « Ratatouille et Cabrioles », santé mentale, vaccination, sport santé, inégalités sociales de santé et école, éducation et promotion de la santé etc.

Un dossier documentaire accessible en ligne a été réalisé pour accompagner les formations « Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique ». Chaque mois, une liste des dernières acquisitions du CRES est diffusée aux inscrits, soit une centaine de références en moyenne organisée par thématiques.

En étroite collaboration avec la communication, les ressources documentaires contribuent à l'alimentation des outils de communication externe : Priorités santé, le site du CRES, la lettre d'information mensuelle, la newsletter Vaccination et LinkedIn.

C- Réalisation d'une veille documentaire

Depuis 2006, le CRES met en œuvre et adapte une veille documentaire permanente pour les projets régionaux de santé successifs de l'ARS et les projets mis en œuvre par le CRES.

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils :

- 22 flux RSS
- 79 lettres électroniques

- 134 pages de sites Internet surveillées via le logiciel WebsiteWatcher
- 120 comptes suivis sur LinkedIn

En 2024, les documentalistes préparent la reprise de nouvelles veilles sélectives thématiques déclinées des priorités régionales : vaccination, dynamiques territoriales de santé, ETP, santé au travail, santé des jeunes, petite enfance et périnatalité etc.

D- Contribution à la professionnalisation des pratiques documentaires dans les CoDES

Des réunions de travail mensuelles animées par le CRES

Tous les mois, les chargés de documentation et les documentalistes des CoDES et du CRES se réunissent afin d'améliorer la qualité des services documentaires et engager des travaux collectifs, bilan des accueils sur l'année dans chaque comité, catalogue des abonnements pour toute la région, analyses mutualisées d'outils pédagogiques disponibles dans les comités, etc.

Financiers

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'accompagnement du traitement documentaire des CoDES

Les documentalistes du CRES contribuent au développement des fonds documentaires des CoDES par un accompagnement au désherbage, à l'inventaire et à l'indexation.

E- Bib-Bop en 2024

Chiffres-clés

- ▶ **29.481** notices dans BIB et **6.690** notices dans BOP
- ▶ **13.600** visiteurs et **118.000** visites

De 27.942 notices en 2023 à 29.481 notices en 2024
(+5.51%)



Financiers

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Promotion santé de plusieurs régions

De 6.121 notices en 2023 à 6.690 notices en 2024
(+9.29%)



2 Communication

Promouvoir ses missions et son offre de services, valoriser les programmes de santé publique de la région et relayer les campagnes nationales sont les principaux objectifs de communication du CRES (voir aussi les campagnes et outils de communication dans les rubriques thématiques).

Chiffres-clés

- ▶ plus de **49.000** utilisateurs pour le site web
- ▶ **3** numéros du bulletin Priorités santé, **7000** destinataires
- ▶ **10** numéros de la newsletter mensuelle, **8600** destinataires
- ▶ **2800** abonnés sur la page LinkedIn
- ▶ **1300** abonnés pour la chaîne Youtube

◆ Le bulletin d'information « Priorités Santé »

Le bulletin d'information du CRES PACA, « Priorités Santé », paraît trois fois par an depuis 2001.

Il a pour objectifs de promouvoir les initiatives intéressantes menées en prévention dans la région, mais également de faire connaître l'actualité du CRES et l'offre de services du pôle régional de compétences. Les trois numéros de 2024 ont permis de valoriser une quarantaine d'actions menées dans les six départements de la région auprès des enfants et des jeunes, des parents, des personnes vulnérables, des malades chroniques... et de traiter trois dossiers :

- La prévention du tabagisme en région
- L'entretien motivationnel
- Le colloque régional sur la santé publique

Financé par l'ARS et le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Priorités Santé est diffusé gratuitement auprès de 7.000 destinataires de la région (décideurs, acteurs institutionnels ou associatifs intervenant dans le champ de l'éducation, du sanitaire ou du social, ainsi que les médias).

Depuis 2021, une nouvelle version du bulletin est éditée, avec une nouvelle maquette et une impression éco-responsable.



Financeurs

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

◆ Le site Internet www.cres-paca.org

Une nouvelle version du site internet du CRES a été mise en ligne en 2023. L'arborescence a été entièrement réagencée, le design modernisé et la consultation sur smartphone optimisée... Une refonte totale pour un contenu de 1.000 pages et plus de 10.000 ressources en ligne.

Le nouveau site internet propose de l'actualité sur 17 thématiques de santé (santé des jeunes, santé environnement, nutrition, dépistages, vaccination, dynamiques territoriales de santé, vieillissement, santé mentale, santé au travail...).

Il améliore la visibilité des projets et programmes développés par le CRES, de son offre de formations (en ETP et en promotion de la santé), de ses outils et de ses activités de veille documentaire.

En 2024, il est alimenté au quotidien et continue à évoluer.

Le CRES s'est doté en avril 2024 d'un nouvel outil pour évaluer au mieux l'audience de son site.

Les données pour les 9 mois de l'année sont les suivantes : 49.500 utilisateurs, 114.700 pages vues. Les pages qui génèrent le plus de vues sont celles qui concernent l'éducation thérapeutique du patient, notamment ses outils pédagogiques Comete et Planète, la rubrique Agenda, les publications du CRES, et la page des formations.

Les utilisateurs utilisent en majorité leur ordinateur pour consulter le site, loin devant leur smartphone.

www.cres-paca.org



◆ La newsletter mensuelle du CRES



Le CRES a publié en 2024 10 numéros de sa newsletter mensuelle généraliste (parution tous les 15 du mois excepté en juillet et août). La newsletter du CRES est un outil d'informations autour de l'actualité nationale et régionale de l'éducation pour la santé et de la santé publique, de l'actualité du CRES et des CoDES. Elle permet également de créer du trafic sur le site du CRES.

Elle est disponible sur abonnement, l'inscription peut s'effectuer depuis la page d'accueil du site du CRES.

Fin 2024, elle comptait 8.600 abonnés.

<https://www.cres-paca.org/publications/newsletters-thematiques-du-cres/dernier-numero-de-la-lettre-mensuelle-du-cres>

◆ La page LinkedIn



Le compte LinkedIn permet de promouvoir les activités du CRES auprès de son réseau, de valoriser ses domaines d'expertise, de relayer les actualités de ses partenaires, de faire de la veille et de recruter des collaborateurs.

Lancée en 2021, la page du CRES compte 2.800 abonnés fin 2024, contre 1.900 l'année précédente. C'est par elle que se

font la plupart des recrutements du comité.

Les statistiques révèlent sur une année : 62.000 impressions (nombre de fois où nos posts ont été affichés sur l'écran d'un follower, 100% organiques, 0% sponsorisées), 9.830 clics sur des liens proposés, et 1.353 réactions de nos abonnés, avec un taux d'engagement de 17%.

<https://www.linkedin.com/company/cres-provence-alpes-c3%B4te-d-azur/mycompany/?viewAsMember=true>

◆ Le compte X-Twitter

Le compte X ex-Twitter du CRES, qui comptait 1.300 abonnés, a été désactivé en 2024, en raison des évolutions du réseau social. Son remplacement est en cours.

◆ La chaîne Youtube du CRES

La chaîne Youtube du CRES propose en 2024 175 vidéos : replay des webinaires thématiques, colloques réalisés en visioconférence, supports réalisés dans le cadre d'outils pédagogiques...

Elle est suivie par 1.300 abonnés (contre 1.000 l'année précédente)

<https://www.youtube.com/channel/UCletq4cGHPLZZPt72GsciOw>

◆ Les autres publications ou supports de communication

D'autres publications ou outils ont été réalisés en 2024 :

- Catalogue de formation
- Outils de communication pour les événementiels ou liés aux programmes
- Actes de colloques : notamment les colloques réalisés en visioconférence dont les contenus sont disponibles en replay...

Tous sont accessibles sur le site www.cres-paca.org, rubrique « publications ».

◆ Une démarche éco-responsable

Le CRES est engagé depuis 2021 dans une démarche écoresponsable, afin de réduire l'impact sur l'environnement de ses activités de communication (la conception et l'impression du bulletin Priorités santé sont notamment concernés, ainsi que la nouvelle version du site web). La sensibilisation de l'équipe est en cours pour les autres missions du CRES (événementiels, formations...).

◆ Les relations presse

Le CRES peut être amené à organiser des relations presse à l'occasion de ses colloques, du relais des campagnes nationales ou du lancement de campagnes régionales d'information. Parallèlement, il est régulièrement sollicité par des journalistes de la région à la recherche d'informations ou de contacts sur des thèmes de santé publique.

En 2024, les relations presse ont tout particulièrement concerné la prévention du tabagisme avec la campagne nationale Mois Sans Tabac en novembre dont le CRES est ambassadeur, et la Semaine européenne de la vaccination, en avril. Les opérations presse sont menées en partenariat avec le service communication de l'ARS PACA.

◆ La connaissance de son environnement professionnel

Le CRES a organisé en 2024 trois réunions du groupe Intercom qui réunit une trentaine de responsables communication des secteurs de la santé, de la prévention, du médico-social...

- ▶ **52.274** actions dont **14.396** en région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ **9** régions utilisatrices
- ▶ **324.000** internautes
- ▶ **71.719** interrogations dans les différentes bases de Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS (Observation et de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé) est une base de données cartographiques qui recense les actions régionales d'actions et d'acteurs de prévention, promotion et éducation pour la santé : www.oscarsante.org.

Elle comporte plusieurs modules :

- **Un module généraliste** adopté par 9 régions à la demande des ARS : Bretagne, Grand-Est, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Réunion et la Guadeloupe
- **Un module « éducation thérapeutique du patient »** adopté par 4 régions à la demande des ARS : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Un module « santé-travail »** réalisé en partenariat avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Un module national Mois sans tabac** développé à la demande de Santé publique France

◆ Au niveau national

La base donne accès à **52.274** actions mises en œuvre dans les régions qui ont intégré OSCARS.



Mois sans Tabac

Le module OSCARS Mois sans tabac a été développé en 2016, lors de la 1ère édition de la campagne Mois sans Tabac mise en place par Santé publique France. Ce module permet de recueillir de manière exhaustive les actions réalisées en France lors des différentes campagnes.

→ **11.038** porteurs, **28.350** actions

Financeurs

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et ARS autres régions,
- ▶ DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Santé publique France

◆ En Provence-Alpes-Côte d'Azur

OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur comporte en 2024 **14.396 actions** couvrant l'ensemble des thèmes de santé publique, et le répertoire recense **1.450 structures porteuses d'actions**.

Dans le cadre des actions de santé, différents outils et supports sont réalisés, accessibles dans la rubrique « outils et supports créés », qui en compte **274**.

Le CRES est responsable de l'enrichissement et de la mise à jour de la base. Elle est alimentée en priorité par les actions financées par l'ARS mais également par d'autres financeurs : Conseil régional, Ville de Marseille, Mutualité Française, Santé publique France, CARSAT-SE etc.

Deux modules d'Oscars sont développés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :



Santé au travail

À la demande de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, OSCARS s'est enrichi des actions collectives de santé et de sécurité au travail menées en région.

Véritable dispositif de mise en relation des actions menées en région en matière de santé et sécurité au travail, **Oscars Travail** permet la consultation et le suivi des actions menées depuis le 2^{ème} Plan Régional de Santé au Travail (2010-2014), et accueille désormais les actions du 4^{ème} Plan Régional de Santé au Travail (2021-2025).

→ **50** porteurs, **490** fiches actions, **169** outils

Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Le module OSCARS ETP intègre les programmes d'ETP autorisés par l'ARS. Cette extension prend en compte les spécificités liées aux programmes d'ETP : critères de recherche « ambulatoire / hospitalier », possibilité de recherche par pathologie etc.

→ **184** porteurs, **914** programmes dont **234** en cours de réalisation.



◆ Utilisation

Consultation d'OSCARS en 2024

- **3.324.000** visites
- **516.000** pages vues



Interrogations des bases

→ **87.040** interrogations dans la base

Nombre de recherches par type de données :

Action	Porteur	Outil
64.216	19.946	2.878

◆ Analyse d'actions

Le CRES réalise régulièrement des analyses sur des thématiques, populations ou programmes ciblés, à partir d'OSCARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'OSCARS national.

◆ Communication, formation

- Diffusion d'un clip de promotion de la base de données :
<https://www.youtube.com/watch?v=QOIdAhPCqkU>
- Mise à disposition de 5 tutoriels sur l'utilisation d'OSCARS :
<https://www.oscarsante.org/national/tutos>

En 2024, la formation à l'utilisation des bases de données OSCARS a eu lieu le 25 novembre avec 8 participants.

OSCARS a également été présenté lors des formations du CRES en santé environnement, en éducation thérapeutique du patient, en formations universitaires (STAPS, master santé publique) et lors de formations à la méthodologie de projets en promotion de la santé au travail auprès des internes et médecins collaborateurs en santé au travail et auprès des professionnels de la DREETS.

Le dispositif Régional de Soutien aux Politiques et aux Interventions en Prévention et Promotion de la Santé (DRSPI-PPS)

Chiffres-clés

- ▶ 94 journées de formation
- ▶ 26 ateliers de présentation d'outils
- ▶ 30 ateliers d'échanges de pratiques
- ▶ Plus de 1.600 professionnelles et professionnels bénéficiaires

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'activité du dispositif se maintient sur l'ensemble de la région, ciblant toujours de nombreuses personnes professionnelles du champ de la promotion de la santé et maintenant ses activités de façon constante.

Le DRSPI-PPS est un dispositif d'accompagnement des structures décideuses et des personnes en charge de l'action, financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Le CRES en assure l'animation et la coordination régionales et les 6 Comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES et CoDEPS) réalisent la mise en œuvre opérationnelle dans les départements.

Les partenaires du DRSPI PPS sont l'ARS, les CoDES et le CoDEPS, Aix-Marseille Université (AMU), le Conseil régional, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS), la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (Dreets), l'Éducation Nationale, Kedge Business School.

Les publics bénéficiaires sont les professionnelles et professionnels des champs sanitaire, social, médicosocial, de l'éducation, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la santé au travail, de la recherche. Sont concernées les personnes en charge de la coordination, des pratiques de soin, de la recherche, de l'éducation, des personnes élues, en étude... issues du libéral, d'associations, d'institutions, d'universités ou encore de collectivités.

Les ressources humaines du dispositif sur la région

En 2024 sont intervenus dans le cadre du dispositif régional de soutien : 27 formatrices et formateurs, 13 conseillères et conseillers en méthodologie de projets, 8 documentalistes et personnes en charge de documentation et une responsable de communication. Pour sa part, le CRES a fait intervenir dans ses activités du dispositif : 3 formatrices, 2 documentalistes et une responsable de communication.

L'objectif du dispositif est d'organiser, en région, une plateforme d'actions et de services de proximité destinés à soutenir et développer l'offre en prévention et en promotion de la santé, au plus près des besoins des actrices et acteurs et de la population. La convention pluriannuelle d'objectifs, signée avec l'ARS en 2022 pour 3 années, prévoit 6 grands objectifs opérationnels :

- Développer les compétences des professionnels
- Proposer du courtage de connaissances
- Sensibiliser, informer

- Favoriser le travail pluriprofessionnel
- Alimenter et valoriser la base documentaire des outils pédagogiques
- Adapter l'offre pour en garantir la qualité

Pour répondre à ces objectifs opérationnels, le CRES développe plusieurs activités à travers les 9 missions détaillées ci-après.

◆ Les formations

En 2024, le dispositif régional a proposé 41 sessions de formation, dont 2 réalisées par le CRES à destination des institutions et actrices et acteurs de la région :

- 1 formation aux bases de données OSCARS et SIRsé PACA, en partenariat avec l'ORS (2 jours)
- 1 formation sur la méthodologie de projets des actions en milieu scolaire (4 jours)

La formation en méthodologie de projets appliquée à la santé au travail, d'une durée de 3 journées, a été reportée en 2025 à la suite de plusieurs désistements de personnes inscrites.

Ces 2 formations ont accueilli 40 stagiaires.

La formation relative aux actions en milieu scolaire a été organisée en présentiel. Au regard du nombre conséquent de stagiaires, avec 35 personnes inscrites, la formation a été raccourcie sur 2 journées et doublée, afin que l'ensemble des stagiaires bénéficie de 2 journées complètes et de meilleures conditions de participation, d'animation et d'échanges.

La formation aux bases de données OSCARS et SIRsé PACA s'est déroulée dans les locaux de l'ADPEI permettant de disposer du matériel informatique nécessaire aux travaux de manipulation des bases de données. Elle a permis d'accueillir 7 stagiaires.

◆ Collaboration universitaire

Le CRES a collaboré avec la faculté des sciences de Luminy en intervenant dans le cadre du Master 1 « activité physique adaptée » (APA) sur la méthodologie de projets. Cette intervention s'est déroulée en format mixte, avec une partie des étudiantes et étudiants présents sur place et une partie en visioconférence et a nécessité la présence d'une formatrice et d'une documentaliste. Elle s'est déroulée dans les locaux de Aix-Marseille Universités, à Luminy, le 9 décembre 2024.

En plus des formations et collaborations universitaires, le CRES est intervenu le 28 mai 2024 lors de la journée régionale de France Asso Santé, à destination des représentants des usagers et acteurs d'associations en santé, et qui portait sur le thème « Développer la prévention et la promotion de la santé dans les milieux de soins ». L'intervention portait sur la prévention, l'éducation pour la santé et la promotion de la santé et avait pour objectifs de préciser ces concepts avec les personnes présentes, avant d'engager un échange avec la salle.

Enfin, dans le cadre de sa mission de coordination régionale, le CRES a organisé la rédaction et la publication d'un catalogue régional des formations pour l'année 2024, présentant l'ensemble des formations déployées au niveau régional dans le cadre du dispositif, ainsi que les ateliers d'échanges de pratiques et de présentation d'outils pédagogiques.

◆ Le thé santé

Le thé santé est un atelier d'échanges d'informations et de connaissances, autrement appelé, dans la littérature scientifique, club de lecture entre pairs. Ce format consiste à proposer une critique constructive de 2 ouvrages portant sur un sujet défini à l'avance, et présentée par 2 lectrices et lecteurs sollicités parmi la communauté de professionnelles et professionnels concernés par le sujet.

Il s'agit d'une activité de courtage de connaissances visant à créer ou modifier des normes sociales et professionnelles. L'objectif du thé santé est, dans ce contexte, de partager, discuter des résultats scientifiques (applicabilité, intérêt, etc.), construire un consensus professionnel sur les données, les adapter à la pratique.

Le thé santé de 2024 avait pour thème la santé environnement, plus précisément le lien entre la nature et la santé et les interactions qui favorisent la santé des habitantes et habitants. L'idée est également de proposer des pistes de réflexion sur la façon dont la nature peut être utilisée en promotion de la santé, son rôle et sa place dans les actions et interventions, activités et contenus pédagogiques. La date prévisionnelle du thé santé est le 30 juin 2025.

◆ La vulgarisation des données de la littérature

Depuis 2023, le travail engagé en lien avec la Chaire Unesco EducationS & Santé sur la contribution des écoles et de collectivités dans la réduction des inégalités de santé s'est poursuivi à travers la mise en place du projet Kit CAP (kit de développement des capacités des écoles et collectivités la réussite éducative et l'équité en santé). Ce projet propose d'utiliser de façon opérationnelle les données scientifiques contenues dans la revue de

littérature scientifique produite par la Chaire. Cette revue présente en effet les connaissances actuelles en matière d'impact de la prévention en milieu scolaire sur les inégalités ainsi que des recommandations en matière de politiques, de pratiques et de recherche.



La démarche proposée par Kit CAP repose sur 2 dynamiques :

- Un accompagnement des pratiques éducatives mises en place dans les classes des écoles primaires, tenant compte des inégalités de santé des élèves et visant à les réduire
- Un accompagnement des politiques locales permettant de soutenir la démarche de réduction des inégalités et inspiré de la politique d'apprentissage tout au long de la vie pour la santé.

Depuis septembre 2023, 4 écoles de la région sont engagées dans l'expérimentation des outils créés par la Chaire au sein des classes : 2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires, à Veynes (05) et Marseille (13). Les maîtresses et maîtres de ces écoles ont donc choisi de travailler les compétences en santé de leurs élèves à partir d'albums jeunesse, accompagnés d'activité de classes centrées sur les apprentissages premiers en maternelle et sur les compétences langagières et savoirs fondamentaux en élémentaire.

Le parcours éducatif de santé est coconstruit avec les directions des écoles, intégrant les interventions des CoDES pour outiller les maîtresses et maîtres avec des outils pédagogiques complémentaires, pour intervenir directement auprès des élèves sur des thématiques de santé, à la demande, et enfin pour informer et sensibiliser les parents et familles au déploiement de ce projet.

L'année 2024 a également permis de communiquer auprès des parents des écoles concernées par le projet, afin de leur présenter le travail réalisé par les maîtres et maîtresses en classe avec les enfants, autour de thématiques et de compétences en santé. Des flyers et des affiches ont été réalisées pour les écoles. Le CRES a également participé à un apéro des parents à l'école de Veynes, au cours duquel les enfants ont présenté aux parents le travail de lecture, d'écriture et de narration effectué sur les albums choisis.

En juin 2024, un premier bilan effectué avec les maîtresses et les maîtres ont permis d'ajuster les outils de classe et d'en créer de nouveaux, qui ont pu être déployés à partir de septembre. Le CRES a également participé à la journée de lancement de la démarche de labélisation École promotrice de santé, organisée par le rectorat d'Aix-Marseille le 7 février 2024.

Un article a également été publié dans la revue de santé scolaire et universitaire, le 25 juillet 2024, pour valoriser la démarche mise en œuvre en région.

En octobre 2024, le CRES a intégré le groupe de travail mis en place par la mission One Health de la Ville de Marseille, dans le cadre de son projet sur les écoles favorables à la santé. Ce projet s'inscrit en synergie avec l'action prévue par Kit CAP auprès des personnels municipaux, il devrait se déployer courant 2025 dans plusieurs écoles de la Ville dont les écoles de Clair Soleil.



Enfin, les équipes du CRES et de la Chaire ont rencontré, en juin 2024, l'école maternelle Bon Voyage, à Nice, pour envisager le déploiement du projet Kit CAP en 2025.

Les perspectives pour 2025 porteront sur l'évaluation des compétences en santé, des pratiques professionnelles des enseignantes et enseignants, la construction des parcours éducatifs de santé, les labélisations Ecole promotrice de santé et le déploiement d'outils de cartographie pour la réalisation de chemins de santé.

◆ **Le colloque régional**

Le colloque régional a été différé en 2025, 2024 étant l'année de l'évolution du réseau et de la préparation des nouvelles conventions pluriannuelles.

Plusieurs propositions de contenus ont été soumises au comité de pilotage, en juin puis décembre 2024, autour du thème « Données probantes, transfert et courtage de connaissances en promotion de la santé : produire et utiliser les connaissances pour les interventions en santé publique ».

Dans le cadre de la coordination régionale du dispositif, une plaquette d'information a été réalisée et diffusée à l'ensemble des professionnelles et professionnels de la région, pour communiquer sur les dates, lieux et thèmes des colloques des 6 comités départementaux.

◆ **Le groupe régional d'accompagnement aux actions prometteuses**

Depuis 2019, le CRES anime un groupe de travail pluriprofessionnel et intersectoriel dont l'objectif est de proposer une démarche de collaboration et de valorisation des interventions repérées comme prometteuses et déployées au sein de la région.

Ce groupe, composé de chercheuses et de chercheurs, de professionnelles et professionnels issus de centres ressources en santé publique, d'institutionnelles et institutionnels et d'actrices et acteurs de terrain, s'est doté au fil des années d'une démarche visant à repérer, caractériser et valoriser, puis soutenir, des interventions en promotion de la santé.

Après avoir construit sa démarche et ses outils, et les avoir mis en œuvre dans le cadre d'une phase de test auprès de 2 actrices et acteurs de la région, le groupe de travail a poursuivi 2 objectifs en 2024 :

- Se doter d'une structure projet et des outils nécessaires à son évolution pour les 4 prochaines années
- Se former à la capitalisation des expériences en promotion de la santé

En 2024, le groupe s'est réuni 5 journées en présentiel et a également réalisé 2 séances de travail intersession.

2 séances de travail en commun et en sous-groupe ont permis de rédiger les propositions de documents suivants, en vue du développement de l'activité du groupe :

- Un projet de déploiement des activités de valorisation et de soutien, à destination des interventions et actions régionales qui seront considérées comme prometteuses,
- Des outils de communication permettant à la fois de faire connaître le groupe et de l'intégrer, pour les partenaires qui le souhaiteraient,
- Un cadre de référence donnant les définitions des concepts et listant les références que le groupe mobilise dans le cadre de ses activités.

En parallèle, entre les mois d'avril et d'octobre 2024, le groupe s'est formé à la démarche Cap's, visant à capitaliser les expériences en promotion de la santé et déployée par la Société Française de Santé Publique. La formation a duré 3,5 jours et a eu lieu en présentiel, dans les locaux du CRES. Elle a réuni 6 actrices et acteurs de terrain issus des CoDES et 4 partenaires, dont 1 professionnel institutionnel et 3 chercheuses et chercheurs.

Cette formation donne lieu à la capitalisation de 4 expériences, issues de 4 programmes de promotion de la santé déployés en région. La publication des fiches de capitalisation est prévue au 1^{er} semestre 2025.

Les perspectives de déploiement du travail du groupe pour 2025 font partie des éléments de la prochaine convention.

◆ **La gestion de la base de données BOP**

Dans le cadre du dispositif régional, la coordination interrégionale des bases Bib-Bop vise à améliorer la qualité et l'accessibilité des ressources documentaires proposées aux acteurs des dispositifs de soutien. Bib-Bop permet de mutualiser les ressources documentaires de 5 régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie et Occitanie. La coordination interrégionale s'articule autour d'une rencontre annuelle des contributeurs de Bib-Bop. Elle a pour objectif d'améliorer la mutualisation du traitement documentaire (indexation et catalogage) et le fonctionnement de Bib-Bop.

Le travail d'homogénéisation de la base et de gestion des doublons a été effectué et des échanges de pratiques ont été proposés avec des concepteurs d'outils pédagogiques, afin de proposer ces outils dans le réseau de promotion de la santé.

◆ Les comités techniques qualité

Ces comités techniques ont pour objectif de garantir l'évolution de l'offre de service du dispositif en lien avec les besoins observés. Composés seulement du CRES et des 6 acteurs opérationnels de la région, les comités techniques qualité se sont réunis 11 fois en 2024, alternant des journées de travail en présentiel et des séances intersession en visio. Ils ont été consacrés à :

- La programmation et au suivi des activités de l'année et de l'année suivante, l'organisation du comité de pilotage, la réalisation des outils de communication, les bilans annuels,
- La réalisation d'un sondage auprès de près de 250 professionnelles et professionnels de la région, relatif à la satisfaction concernant l'offre proposée dans le cadre du dispositif régional, ainsi qu'aux éventuels besoins en termes de compétences, capacités et connaissances en promotion de la santé.
- La finalisation de la formation relative à la participation des publics et à des pistes de futures formations à proposer dans les années à venir : données probantes, littérature en santé...
- Un sondage interne au réseau régional relatif aux données probantes, à leur connaissance et leur utilisation, dans l'objectif de faire monter en compétences les professionnelles et professionnels de la promotion de la santé en proposant une formation spécifique,
- La réalisation d'une carte mentale des activités régionales pouvant être conduites dans le cadre du dispositif et proposer du courtage de connaissances, conformément aux échanges avec l'ARS
- L'organisation du séminaire sur le service sanitaire des étudiantes et étudiants en santé (voir paragraphe ci-après)

Plusieurs activités de développement des connaissances, compétences et capacités des actrices et acteurs de la région sont ainsi proposées, en lien avec les besoins et demandes remontés lors du sondage et en lien avec les orientations politiques de l'agence en charge de la santé : des activités de formation, d'accès aux ressources documentaires, d'accompagnements, d'animation territoriale, de séminaires, d'ateliers centrés sur le transfert de connaissances et d'autres animation de groupes pluriprofessionnels et intersectoriels. Ces activités viendront alimenter les projets de renouvellement des conventions pluriannuelles avec les partenaires institutionnels à partir de 2025.

◆ Le séminaire sur le service sanitaire

Sur proposition de l'ARS et dans le cadre de l'animation des professionnelles et professionnels encadrant le service sanitaire en région, une journée de séminaire a été organisée le 9 juillet 2024 à Aix-en-Provence, au sein de l'IFSI du centre hospitalier de Montperrin. Ce séminaire a accueilli 64 participantes et participants, cadres et formatrices et formateurs de l'ensemble de la région. La matinée s'est déroulée en grand groupe avec une introduction conjointe de l'ARS et de la Région, suivie d'une présentation du concept One Health et de son lien avec les soins et la santé environnementale. Un temps de forum ouvert a ensuite permis aux personnes présentes de circuler entre plusieurs stands de partenaires et d'assister à des présentations orales d'initiatives mises en œuvre par des équipes dans le cadre du service sanitaire. L'après-midi a proposé différents ateliers avant une restitution en plénière. L'ensemble des instituts de formation ont pu être présents à l'exception de 2, excusés. La journée a fait l'objet d'une évaluation. L'ensemble des documents sont à disposition sur le site du CRES.



◆ La communication

En 2024, le CRES et les comités départementaux ont communiqué sur le dispositif régional de soutien via leur site Internet. Le CRES a évoqué l'actualité du dispositif dans chacun des 10 numéros de sa newsletter mensuelle ainsi que dans son bulletin « Priorité santé » diffusé à 7000 exemplaires. Il a également réalisé et édité 2600 exemplaires du catalogue des formations du dispositif régional de soutien.

5 Vaccination

Chiffres-clés

- ▶ **1 newsletter** sur la vaccination envoyée chaque mois à 1.200 destinataires
- ▶ **138 actions** de promotion de la vaccination réalisés durant la Semaine européenne de la vaccination 2024, par **107 partenaires**
- ▶ plus de **900 professionnels** de santé inscrits au e-learning sur la vaccination en 2024
- ▶ **5 webinaires** sur l'actualité de la vaccination en 2024

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES participe depuis 2010 à la stratégie vaccinale régionale de l'ARS. Divers projets sont menés chaque année pour sensibiliser les professionnels de santé et le grand public aux enjeux de la vaccination, associant de nombreux partenaires.

De nombreux outils de promotion de la vaccination ont été mis en place par le CRES à destination des professionnels de santé.

A- Un outil d'information pour les professionnels de la vaccination en région

Le CRES réalise chaque mois une lettre d'information régionale sur l'actualité de la vaccination pour les professionnels de la région.

L'objectif est d'améliorer l'information sur les enjeux de la vaccination. S'y abonner permet de retrouver les derniers communiqués, rapports, études, données probantes, initiatives, outils, ressources...

8 numéros ont été réalisés dans l'année, et diffusés à 1.100 destinataires acteurs de la vaccination.

Le taux d'ouverture varie entre 25% et 30%, ce qui représente un bon pourcentage.

B- La Semaine européenne de la vaccination (SEV) 2024

La Semaine européenne de la vaccination s'est déroulée du 22 au 28 avril 2024.

L'organisation a été similaire aux années précédentes, avec une participation du CRES et de l'ARS aux réunions nationales de Santé publique France et du ministère de la Santé, l'organisation d'un comité de pilotage régional (en visioconférence) et la mobilisation dans les départements avec les CoDES et les délégations territoriales de l'ARS.

Le thème de « aller vers » avait été retenu comme priorité nationale.

121 partenaires se sont mobilisés en 2024 pour rappeler les enjeux de la vaccination en général : services de l'Etat, villes, organismes d'assurance maladie, URPS et Ordres, conseils départementaux et PMI, Education nationale, IFSI, centres de vaccination, associations, établissements de santé... De nombreuses maisons de santé pluriprofessionnelles et CPTS ont rejoint les comités de pilotage.

133 actions ont été déployées dans les six départements auprès du grand public ou des professionnels de santé : actions d'information / sensibilisation sur la vaccination en majorité, mais aussi actions de

relais des messages et des outils de la SEV, ou encore actions de vaccination hors les murs et quelques conférences en présentiel ou en ligne. L'appel à projet dédié à la SEV a permis de financer une douzaine d'actions.

Outre la mobilisation régionale, le CRES a mené des actions de communication sur les réseaux sociaux, dans ses outils de communication (site, newsletter), mis en ligne le calendrier vaccinal interactif 2024, animé 3 sessions de formation à l'entretien motivationnel en vaccination pour les partenaires...

13 questionnaires d'évaluation ont été retournés. Les partenaires ont pu mener à bien les actions envisagées sans difficulté (à 75%). Ils s'estiment satisfaits (77%) ou très satisfaits (15%) de l'édition 2024.

Les points forts identifiés : l'implication des acteurs de terrain, les outils de promotion de la vaccination, le thème de l'aller vers, les actions de vaccination hors les murs.

Les points faibles : l'insuffisance des outils imprimés disponibles, la date de vacances scolaires, la superposition de campagnes de santé...



C- Un e-learning sur la vaccination www.formationvaccinationpaca.fr



Depuis 2019, une nouvelle version du e-learning du CRES, de l'ARS et de l'ORS PACA est proposée, avec une nouvelle solution technique et des contenus régulièrement mis à jour.

Il s'agit d'un cours en ligne pour les professionnels de santé comprenant des vidéos et des quiz d'évaluation des connaissances répartis en 5 modules, soit 27 vidéos pour 10 heures de contenus :

- La vaccination en général
- La vaccination en pratique
- La politique vaccinale en France
- Les vaccins
- L'entretien motivationnel (nouveau en 2024)

En 2024, la vidéo sur le calendrier vaccinal annuel a été mise à jour, et une nouvelle vidéo sur l'entretien motivationnel en vaccination de 30' a été réalisée et mise en ligne.

Fin 2024, 5.000 inscrits sont enregistrés, contre **3.300 inscrits** fin 2023, 2.400 fin 2022, soit 1700 nouveaux inscrits en une année.

- Profession : les élèves infirmiers ont été particulièrement représentés en 2024 (50% contre 10% habituellement), puis les infirmiers 25% ; médecins 11%, pharmaciens 5%, sage-femmes 1%, autres (préparateurs, étudiants en médecine et pharmacie, cadres de santé, IPA, chargés de projets, dentistes...)

- 1.700 questionnaires d'évaluation ont été enregistrés en 2024, contre 130 l'année d'avant. La note totale attribuée au e-learning est de **4,3 sur 5, stable**.

- L'utilisation jugée facile pour plus de 98,3% ; le cours permet de mettre à jour et d'améliorer les connaissances sur la vaccination, de faciliter l'argumentation auprès de sa patientèle, de s'approprier le calendrier vaccinal, et de répondre aux questions les plus fréquemment posées (notes de 4,2 à 4,5).

- La mise à jour des contenus est un point particulièrement important pour les participants.

D- Organisation de webinaires sur l'actualité de la vaccination pour les professionnels de santé de la région

Le CRES propose depuis la crise sanitaire des webinaires réguliers sur l'actualité de la vaccination.

5 ont été organisés en 2024, en direct, avec des experts de la vaccination, en partenariat avec l'ARS PACA, contre 4 habituellement :

- **La vaccination contre la rougeole**, Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard Lyon1, le jeudi 11 avril 2024, de 11h à 12h
91 inscrits, 53 participants, 162 vues du replay
- **Le calendrier vaccinal 2024**, Dr Eugénie d'Alessandro, SCHS des villes de Salon de Pce et d'Arles, Centre Norbert Elias, EHES, Marseille, le mardi 14 mai 2024, de 11h à 12h
166 inscrits, 90 participants, 428 vues du replay
- **La vaccination des personnes immunodéprimées**, Pr Daniel Floret, Université Claude Bernard Lyon1, le jeudi 21 novembre 2024, de 11h à 12h
130 inscrits, 40 participants, 75 vues du replay fin 2024
- **Vaccination : données probantes et interventions prometteuses**, Dr Daniel Levy-Bruhl, Santé publique France, le mardi 10 décembre 2024, de 11h à 12h
147 inscrits, 40 participants, 79 vues du replay fin 2024

Les participants ont reçu une bibliographie sur chacune des thématiques pour accompagner les webinaires. Les webinaires sont disponibles en replay sur la chaîne Youtube et le site internet du CRES.

▪ **Un 5^{ème} webinaire** a exceptionnellement été organisé en 2024 avec l'ARS, le 17 septembre 2024.

Il s'agissait d'un webinaire d'information sur la campagne de vaccination HPV dans les collèges, organisé pour les équipes des établissements scolaires de la région et les professionnels de santé impliqués. Le webinaire a été suivi par 170 personnes. Il était accompagné d'une sélection bibliographique. Il n'est pas disponible en replay mais peut être communiqué sur demande.



« Ratatouille et cabrioles », Programme d'éducation nutritionnelle en écoles maternelles de quartiers défavorisés.

Chiffres-clés

- ▶ Près de **600** séances sur divers thèmes de la nutrition dans près de 300 classes, auprès de 7.000 élèves
- ▶ Près de **1.000** parents bénéficiaires de près de 100 temps de rencontres

En 2011-2012, l'ARS a réalisé, à partir d'un relevé d'indice de masse corporelle mis à disposition par les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, une étude sur la corpulence des enfants de maternelle de la région. Cette étude montrait que 9 % des enfants de grande section de maternelle étaient en surcharge pondérale et 5,7 % en insuffisance pondérale.

Cette prévalence est d'autant plus forte que les enfants fréquentent des écoles situées dans les zones prioritaires de l'Éducation nationale, habitent des pôles urbains, avec une forte densité de population ou bien des communes où l'indice de désavantage social est le plus marqué.

Afin de répondre à cette problématique, le CRES et les CoDES/CoDEPS des départements du Var, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Bouches-du-Rhône, ont conçu un programme d'éducation nutritionnelle pour les enfants scolarisés en écoles maternelles de quartiers défavorisés et leurs parents. Ce programme est intitulé « **Ratatouille et cabrioles** ». Il est déployé sur 3 années consécutives, dans les 3 sections de maternelles des mêmes écoles.

◆ Les activités réalisées en 2024

▶ Réunions régionales avec les partenaires

Le CRES a mené une réunion régionale de bilan avec les CoDES/CoDEPS début octobre, dans l'objectif de présenter le bilan de l'année scolaire 2023-2024 de ce programme et permettre aux structures de partager leurs expériences.

Le CRES a également mis en place une journée régionale avec les CoDES/CoDEPS fin octobre. Cette journée a permis de mettre à jour les questionnaires d'évaluation au niveau régional.

Le CRES a aussi organisé une réunion du comité de pilotage en novembre. Cette réunion a permis de rassembler l'ARS, des représentants de l'Éducation Nationale et les CoDES. Le bilan de l'année 2023-2024 a été présenté et les perspectives du programme « Ratatouille et cabrioles » ont été évoquées.

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



▶ Élaboration d'un guide ressources « Ratatouille et cabrioles »

En 2024, le CRES a mis en place 5 réunions de travail avec les CoDES, de février à juillet, afin de concevoir un guide ressources pour le programme « Ratatouille et cabrioles ». Objectifs : poursuivre le travail de formalisation du programme au niveau régional et permettre à d'autres établissements scolaires d'implémenter le programme auprès des classes de maternelles.

Un guide ressources sous la forme d'un livret a été élaboré, comportant :

- une présentation du programme « Ratatouille et Cabrioles »
- la méthodologie de mise en œuvre du programme
- des exemples d'outils utilisés dans le cadre du programme



◆ Quelques résultats d'évaluation de l'année scolaire 2023-2024

- 71% des parents connaissent le programme « Ratatouille et cabrioles ».
- 68% des parents ont déclaré que l'enfant leur a parlé d'activités réalisées à l'école sur l'alimentation et l'activité physique. L'enfant a notamment évoqué les aliments goûtés, la préparation des recettes, la mascotte, les jeux avec les aliments, les familles d'aliments...
- 32% des parents affirment que le programme a modifié/apporté quelque chose dans leur vie à domicile. La majorité indique que l'enfant accepte de manger plus facilement des aliments à la maison.

Concernant les équipes éducatives, la majorité est satisfaite ou très satisfaite des thématiques proposées, des informations transmises, des techniques d'animation, des outils et des échanges avec les élèves. 56% des équipes éducatives ont déclaré que les ateliers développés en classe ont fait émerger de

nouveaux comportements chez les enfants. Parmi ces nouveaux comportements, il a été cité : le développement de la capacité à goûter chez l'enfant, l'enrichissement du vocabulaire, l'utilisation des 5 sens, des goûts plus adaptés, ...

À la suite des ateliers, 69% des équipes éducatives ont mis ou envisagé de mettre en place des activités en lien avec la thématique de l'alimentation et de l'activité physique. Les activités menées ou à mener sont diverses : ateliers de cuisine/de dégustation, activité sur les légumes et les fruits, activité physique, activités sur l'alimentation équilibrée et le petit déjeuner, ...



A- Projet expérimental de sensibilisation à l'alimentation durable et à la transition écologique d'élèves et de professionnels de la restauration, au sein d'écoles élémentaires de la Ville de Marseille

Chiffres-clés

- ▶ **8 classes** de CM1-CM2 sensibilisées
- ▶ Plus de **200 élèves**
- ▶ **8 journées** en relais-nature / ferme pédagogique

◆ Ressources en santé environnementale

Ce projet a pour objectifs généraux de sensibiliser des écoliers de la Ville de Marseille à la transition écologique et à l'alimentation durable, et de permettre aux professionnels de la restauration scolaire de s'approprier ces enjeux et d'appliquer ces nouvelles connaissances/compétences dans leurs pratiques professionnelles.

▶ Objectifs spécifiques

- Renforcer les connaissances des écoliers de la Ville de Marseille sur les enjeux de la transition écologique et de l'alimentation durable
- Favoriser une dynamique d'actions/projets au sein des écoles ciblées
- Développer la conscience éco citoyenne des écoliers et leurs capacités d'action pour protéger leur santé et leur planète
- Renforcer les connaissances des professionnels de la restauration scolaire sur les enjeux de l'alimentation durable (enjeux environnementaux, sanitaires, climatiques...)
- Donner des outils/astuces à ces professionnels pour favoriser la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des élèves
- Réduire le gaspillage alimentaire au sein des écoles élémentaires

Financiers

- ▶ Ville de Marseille
- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

▶ Objectifs opérationnels de l'action

- Mettre en place, pour les élèves de CM1 et CM2, des séances de sensibilisation à l'alimentation durable et à la transition écologique dans les classes et cantines d'écoles élémentaires de la Ville de Marseille
- Organiser des sorties, pour ces élèves, dans les fermes pédagogiques ou les relais nature de la Ville de Marseille pour ancrer sur le terrain les connaissances sur l'alimentation durable
- Réaliser des actions de formation des professionnels de la restauration scolaire des écoles pilotes.

▶ Contexte

En 2023, Le GRAINE (Réseau régional pour l'éducation à l'environnement et au développement durable) et le CRES (Comité Régional d'Éducation pour la Santé) ont identifié ce besoin suite à leurs expériences éducatives sur ces thèmes pour différents publics-cibles ainsi qu'à la lecture du rapport de développement durable élaboré par la Ville de Marseille (plusieurs pistes d'actions auprès du jeune public sur l'alimentation durable et la transition écologique y sont évoquées).

Le GRAINE et le CRES ont co-coordonné la première année d'expérimentation de ce projet, avec une mise en place des interventions dans les écoles L'Estaque plage (16^{ème}) et National (3^{ème}).

► La mission

Pour l'année scolaire 2024-2025, avec leurs partenaires sur le terrain, le Loubatas et le CoDEPS 13, le GRAINE et le CRES ont mis en place :

- Des interventions auprès des 8 classes de CM1 et CM2 des écoles de L'Estaque Plage et National
- Des modules de sensibilisation sur la thématique de l'alimentation durable auprès des professionnels de la restauration de ces établissements.

3 interventions ont été réalisées auprès de chaque public :

- Les quelque 200 élèves ont ainsi eu une intervention d'1h15 en classe, une intervention d'1h

sur le temps de cantine et une intervention d'une journée dans un relais nature/une ferme pédagogique

- Les professionnels de la restauration, environ 10, ont quant à eux assisté à trois modules de 3h30 sur des thématiques en lien avec l'alimentation durable et l'éducation au goût.

Des réunions entre les structures de terrain et les structures coordinatrices ont été réalisées afin de suivre l'avancement du projet. Des réunions avec les pilotes ont également été tenues à plusieurs reprises.

B- Journées de professionnalisation : « Vers une alimentation durable et de qualité pour tous – Connaissances et retours d'expériences »

Chiffres-clés

- plus de **40 structures** du champ social sensibilisées
- **4 journées** de professionnalisation réalisées au niveau régional

Dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous », le CRES et le GRAINE (réseau régional pour l'éducation à l'environnement) ont mis en place en 2024 des journées de professionnalisation « Vers une alimentation durable et de qualité pour tous – Connaissances et retours d'expériences ». Ces journées sont financées par la DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur et s'inscrivent dans le cadre des Réseaux **EDUC'alim** (Réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût) et **PREC'alim** (Réseau régional de lutte contre la précarité alimentaire).

► Les objectifs

Les objectifs des journées sont :

- 1/ d'apporter des connaissances sur l'alimentation durable, ses acteurs, son réseau, aux acteurs du champ du social œuvrant auprès de personnes en situation de précarité
- 2/ de favoriser le partage d'expériences entre pairs sur ce thème.

La finalité est de favoriser l'accès à une alimentation saine et durable à des personnes en situation de précarité alimentaire par la formation de professionnels du social aux enjeux/notions-clés de l'alimentation durable.

► Le public cible

Ce sont les acteurs, bénévoles et professionnels du secteur social en lien avec des personnes en situation de précarité alimentaire (acteurs de l'aide alimentaire, associations, épiceries sociales, banque alimentaire...), centres communaux d'action sociale (CCAS), services sociaux etc.

Les lauréats de l'appel à projets « Mieux manger pour tous » sont des publics cibles prioritaires.

► Le déroulement des journées

La 1^{ère} session a été organisée les 10 et 11 juin 2024, au Technopôle de l'Arbois (à Aix-en-Provence) et a rassemblé 20 participants.

Financier

- DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

La 2^{ème} session s'est déroulée les 23 et 24 septembre 2024, au CRES (à Marseille) et a rassemblé aussi 20 participants.

Plus de 18 intervenants institutionnels, scientifiques et associatifs ont été mobilisés au cours des 2 journées de chaque session. Certains ont apporté leur expertise sur le sujet. D'autres ont fait un retour d'expériences.

► Quelques résultats d'évaluation

La majorité des participants sont satisfaits à très satisfaits de la durée des journées, du lieu, du contenu, des conditions matérielles, de l'organisation, du choix des intervenants, de la qualité des échanges, de l'intérêt de la documentation et de l'ambiance générale.

2 mois après les journées, 93% des participants ont déclaré que les journées se sont révélées utiles pour eux. Certains ont précisé que les journées leur ont apporté : des connaissances/ des apports théoriques, des précisions sur les partenaires, des retours d'expériences intéressants, une meilleure vision de l'alimentation durable et de ses enjeux.



Chiffres-clés

- ▶ **2 journées** de sensibilisation sur les 2 thématiques « santé sexuelle » et « santé mentale »
- ▶ **½ journée** de sensibilisation sur la thématique « santé sexuelle »
- ▶ et **2 ½ journées** sur la thématique « santé mentale »
- ▶ **97 professionnels** sensibilisés

Dans le cadre du soutien aux politiques d'accès à la contraception et à la prévention des grossesses non désirées, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place depuis 2013 un dispositif comprenant 3 volets :

- **un dispositif de formation-sensibilisation** à destination des professionnels de santé, des professionnels socio-éducatifs et des jeunes
- **un site web** d'information et d'échanges sur la sexualité et la contraception des jeunes
- **un chéquier-coupons PASS santé, prévention et contraception**, lancé en 2013, avec pour objectif de garantir un accès gratuit et confidentiel à l'information, au conseil ainsi qu'à la prescription de moyens contraceptifs

Pour la mise en œuvre du volet 1, portant sur un dispositif de formation-sensibilisation, le CRES a été sollicité afin d'organiser, en partenariat avec la Région, des séances de sensibilisation à l'intention des professionnels intervenant auprès des 15/26 ans. L'objectif général est de développer leurs connaissances et compétences sur les thématiques de vie affective et sexuelle et santé mentale, afin de mieux accompagner les jeunes dans leurs démarches et de mieux répondre à leurs besoins.

Depuis 2013, ces sessions sont mises en place chaque année et ont vu leur format et contenu évoluer, pour proposer à ce jour, d'une part, une présentation du PASS santé jeunes dans sa globalité (dispositif, chéquier et site), et d'autre part, une sensibilisation des professionnels-relais aux questions se rapportant à deux thématiques :

- **Santé sexuelle** : thématique initiale de ces séances de sensibilisation, y sont abordées les questions de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et de la contraception, afin d'améliorer le parcours santé des jeunes en matière de santé sexuelle. Depuis 2020, cette thématique a été élargie à la question de la vaccination HPV, la région étant l'une de celle qui connaît le plus faible taux de vaccination en France métropolitaine.

Financier

- ▶ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **Santé mentale** : avec la crise sanitaire et son impact sur la santé mentale des Français, et plus particulièrement celle des jeunes, le Conseil régional a fait également le choix dès 2022 d'agir en matière de prévention en santé mentale en intégrant dans son chéquier Pass santé jeunes 4 coupons pour financer des consultations chez un psychologue, et d'enrichir les sessions de sensibilisation en proposant des modules sur la santé mentale.

En 2022, le Pass santé jeunes s'est enrichi de 2 coupons pour l'achat de protections périodiques afin de lutter contre la précarité menstruelle. En 2023, le Conseil régional a mis en place une version dématérialisée du Pass santé jeunes, afin de faciliter son utilisation par les jeunes et par les professionnels de santé.

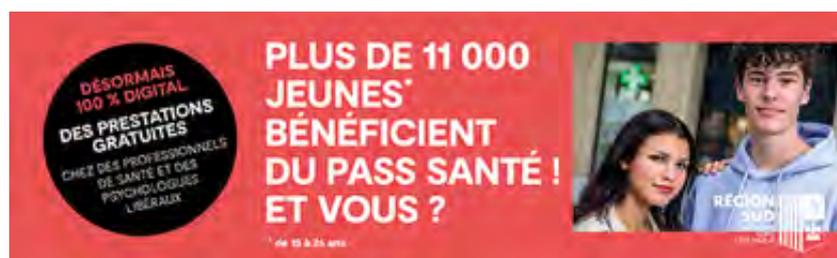
Organisation des sessions de sensibilisation

Le CRES organise régulièrement des sessions sous forme de demi-journées abordant soit la santé mentale soit la vie affective et sexuelle, ou de journées entières abordant les deux thématiques, en partenariat avec :

- Le Conseil régional
- Le Planning Familial
- Le Collège de gynécologie médicale Marseille-Provence et la gynécologue Julia Maruani
- L'AP-HM avec les psychologues Violette Vanoye et Perrine Curvale, psychologue spécialisée en psychologie développementale.

Ces sessions de sensibilisation sont aussi l'occasion de présenter des structures locales (selon les thématiques) afin de présenter leurs missions, permettre une meilleure connaissance des ressources du territoire et favoriser l'orientation des jeunes.

Le CRES propose également une sélection bibliographique sur les thématiques abordées.



En 2024, le CRES a organisé les sessions suivantes :

- 2 journées sur les 2 thématiques :
 - À Avignon, en partenariat avec l'ASV et le CLSM d'Avignon (le 17 juin 2024, avec 23 participants)
 - À Aix-En-Provence, en partenariat avec la PJJ 13 (le 8 novembre 2024, avec 14 participants)
- Une ½ journée sur la thématique santé sexuelle, à Marseille, en partenariat avec la Mission locale de Marseille (le 8 octobre 2024, avec 8 participants)
- Deux ½ journées sur la thématique santé mentale :
 - À Marseille, en partenariat avec l'ASV du 15/16^{ème} (le 15 février 2024, avec 29 participants)
 - À Nice, en partenariat avec le CoDES 06 (le 5 décembre 2024, avec 23 participants)

Les profils sont divers, avec des conseillers en insertion socio-professionnelle, des éducateurs spécialisés, des assistants de service sociaux, des psychologues, des professionnels de l'Education nationale, de services jeunesse.

87% des participants ayant répondu au questionnaire d'évaluation estiment que ces sessions de sensibilisation ont répondu à leurs attentes.



◆ Perspectives 2025

Les perspectives prévoient en 2025 la poursuite des sessions de sensibilisation selon le format actuel.



- ▶ 45 formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire (modules « sentinelle », « évaluation/ orientation », « intervention de crise »)

A- Dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire

Coordinateur régional du dispositif des formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention en crise suicidaire, le CRES est en charge depuis 2018 du déploiement en Provence-Alpes-Côte d'Azur du modèle de formation défini au niveau national par le ministère de la Santé en lien avec le Groupement d'Etudes et de Prévention du Suicide (GEPS).

Suite à la modification du dispositif au niveau national (circulaire ministérielle de juillet 2021), le rôle du CRES s'est traduit depuis 2022 par la poursuite de 4 objectifs :

- Coordonner la mise en place des formations en prévention de la crise suicidaire par les CoDES en région
- Soutenir le réseau des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire
- Soutenir le réseau des personnes formées en prévention de la crise suicidaire au niveau régional
- Évaluer le dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire

◆ Coordonner la mise en place des formations en prévention de la crise suicidaire par les CODES en région

- Deux réunions de coordination régionale ont été organisées en 2024 en visioconférence avec le réseau des CoDES et CoDEPS en avril et en octobre. Des contacts réguliers par email ou téléphone ont été réalisés.
- Un catalogue de formations 2024 a été produit et diffusé à l'ensemble du réseau du CRES.
- Une page dédiée à la santé mentale a été créée sur le site du CRES, notamment pour valoriser le dispositif de formation en prévention du suicide et l'actualité du dispositif valorisée.

◆ Soutenir le réseau des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire

▶ Journée annuelle des formateurs régionaux

La journée annuelle des formateurs régionaux en prévention de la crise suicidaire a été reportée en 2025.

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Prévention de la crise suicidaire : rappel des 3 modules de formation

La stratégie nationale de prévention du suicide comprend un dispositif de formation des professionnels, afin d'améliorer le repérage et la prise en charge des personnes en crise suicidaire.

Trois modules sont ainsi proposés aux professionnels et aux citoyens, en fonction de leur profil :

- **formation de sentinelles au repérage de la crise suicidaire**
- **formation à l'évaluation du potentiel de la crise suicidaire et orientation**
- **formation à l'intervention en crise suicidaire**

Une réunion d'information auprès des formateurs régionaux ainsi qu'un comité de pilotage organisés en avril 2025 ont remplacé cette journée annuelle.

▶ Formation de formateurs sentinelles

Il n'y a pas eu de formation de formateurs sentinelles en 2024.

▶ Recensement des formateurs régionaux actifs en région PACA

À la demande de l'ARS, les formateurs régionaux actifs ont été recensés afin d'animer au mieux le réseau des formateurs régionaux. Ce travail a permis d'assurer l'engagement de 45 formateurs.

◆ Soutenir le réseau des personnes formées en prévention de la crise suicidaire au niveau régional

Un webinaire ayant pour thème « Crise suicidaire, quelle prévention auprès des adolescent.es et des jeunes en PACA » a eu lieu le 19 novembre 2024. Il a permis d'appréhender les enjeux de la prévention auprès des adolescents et de présenter les missions spécifiques des Maisons des adolescents.

180 personnes se sont inscrites et 105 y ont effectivement participé. 29 personnes ont répondu au questionnaire de satisfaction dont une synthèse a été réalisée. Les répondants ont globalement été très satisfaits ou satisfaits du webinaire.

La réflexion autour de la structuration du réseau de personnes formées au module « Sentinelle », menée avec les comités départementaux et orientée par l'ARS, a permis au CRES de se rapprocher des différents IREPS afin de déployer au mieux la construction du réseau de sentinelles en région. La journée du 15 novembre a, en outre, permis aux CoDES et au CRES de proposer des pistes de réflexion quant à cette structuration.

◆ Évaluer le dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire

En 2024, l'évaluation du dispositif régional de formations en prévention de la crise suicidaire pour l'année 2023 a été réalisée par le CRES :

- Recueil des informations auprès des CoDES
- Planification des activités prévues par la démarche d'évaluation
- Analyse des résultats et rédaction d'une synthèse d'évaluation

◆ Perspectives

En 2025, il est prévu le développement de deux axes de travail complémentaires :

- Un recensement à l'échelle régionale des formations en prévention du suicide afin de déterminer les publics prioritaires
- Un travail autour de la mise en œuvre régionale du dispositif « sentinelles »

Les axes déjà existants seront revus à l'aune de ces deux axes complémentaires.

B- PTSM 13 - Animation départementale

◆ Contexte

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 prévoit la mise en place de projets territoriaux de santé mentale (PTSM), qui ont pour objectif d'améliorer l'accès des personnes souffrant de troubles psychiques à un parcours de santé et de vie de qualité, sans rupture. Le décret du 27 juillet 2017 relatif aux PTSM a permis de fixer le cadre et le délai de leur élaboration.

Ils reposent sur deux éléments principaux qui sont :

- La territorialisation de l'action : en ce qui concerne le CRES, le territoire de santé mentale retenu est celui du département des Bouches-du-Rhône
- L'implication de l'ensemble des personnes et acteurs concernés par le champ de la santé mentale : patients et usagers, familles de patients, professionnels du sanitaire, du social et du médico-social.

Le PTSM des Bouches-du-Rhône (PTSM 13) est piloté par la délégation départementale de l'ARS (DD ARS 13) qui a confié au CRES l'animation et l'accompagnement méthodologique pour l'élaboration du projet dès 2019. Le projet, prévu pour une durée de 5 ans, a été validé par l'ARS PACA en 2021.

◆ Coordination et suivi de la mise en œuvre par le CRES

Afin de garantir l'effectivité de la mise en œuvre des PTSM, le Ségur de la santé a prévu la création de postes de coordonnateurs pour chaque PTSM. Dans la continuité du travail d'élaboration déjà accompli, la délégation départementale de l'ARS pour les Bouches-du-Rhône a confié la coordination et le suivi de la mise en œuvre du PTSM 13 au CRES afin de poursuivre le travail déjà engagé avec les acteurs du territoire. Une convention a été signée en 2024, pour 2 ans.

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

◆ Pilotage et gouvernance

En lien avec la DD13, le CRES anime le comité de pilotage qui est composé de différents acteurs constitués en différents collèges : pilotes et copilotes des groupes de travail ; collectivités territoriales et institutions ; offre sanitaire ; offre sociale ; offre médico-sociale ; démocratie sanitaire et usagers.

En 2024, ce comité de pilotage s'est tenu le 25 juin, dont voici son relevé de décisions :

- Proposition de dédoubler les collèges de l'offre médico-sociale et sociale
- Proposition d'intégrer les DAC 13 et URPS médecins libéraux avec le représentant en psychiatrie acceptée.
- Proposition que le Bureau se tienne 4 fois par an. La proposition est unanimement acceptée. Il faut ritualiser ses rencontres.
- Priorisation des fiches-action
 - Faire un point sur l'avancement de celles priorisées contractualisées ou non.
 - Le copil (par l'intermédiaire du Bureau) peut se mettre d'accord sur 2-3 actions à prioriser pour l'année à venir, et que soit décidé suite à cette priorisation de lancer un appel à manifestation d'intérêt vers les porteurs de projets.
- Proposition de nouvelles actions et projets à présenter au PTSM
 - Travailler à une proposition de process qui serait étudiée en Bureau et présentée en copil.
- Copilotage du groupe de travail « Logement »
 - Le pilote du groupe accepte de copiloter le groupe avec la DDETS. Le coordinateur le relancera à la rentrée. Il est proposé que ce groupe élargisse son public cible au-delà du seul public en situation de précarité.

Un comité de pilotage s'est également tenu le 18 décembre 2024, dont voici le relevé de décisions ci-dessous :

- Décision de compléter un document partagé recensant toutes les fiches-action en mettant à jour celles dont ils ont connaissance de leur mise en œuvre, et du nombre de leurs porteurs.
- Organiser des réunions avec les porteurs communs, afin de lancer la démarche d'actualisation du diagnostic pour le PTSM 2.
- Veiller à bien être coordonné avec les actions mises en œuvre à l'échelle régionale.
- Organiser une réunion avec la CPAM.
- L'évaluation du premier PTSM sera concomitante avec l'actualisation du diagnostic territorial partagé de santé mentale, qui devra tenir compte des évolutions dans le département des Bouches-du-Rhône. La mise à jour de ce diagnostic servira de base au travail d'écriture du PTSM 2, qui tiendra compte des recommandations du rapport du tour de France des PTSM rendu par la Délégation Ministérielle et du bilan intermédiaire réalisé par le CRES. Afin d'offrir une meilleure opérabilité au prochain PTSM, il faudrait pouvoir réunir les acteurs des politiques publiques (ex : Education Nationale, Préfecture...), afin de comprendre ce qu'ils mettent en œuvre en matière de santé mentale.

Un Bureau s'est également tenu le 5 novembre 2024.

◆ **Actions mises en œuvre en 2024 et groupes de travail**

Action n° 23 :

Conduite d'un audit des centres médico-psychologiques et des centres médico-psycho-pédagogiques

L'objectif général était de dresser un état des lieux afin de corréler les représentations de l'action des CMP et des CMPP à la réalité du terrain et améliorer l'accès aux soins et à la prise en charge des patients dans les CMP et CMPP.

À la suite de cet audit, des territoires ont été sélectionnés pour travailler sur les recommandations issues du rapport : Martigues, La Ciotat et Arles.

Une première instance de pilotage doit être lancée à Martigues.

Les structures impliquées dans la préparation de cette instance sont : CLS et CLSM de Martigues, CH de Martigues, ARS et CRES.

Ses partenaires pressentis : le directeur, la chargée des actions de santé publique, le chef de service de psychiatrie du CH de Martigues ; la coordinatrice ASV de la ville de Martigues ; l'Aide Sociale à l'Enfance, la Mission locale et le Réseau parentalité.

À la suite de cette première instance, celle-ci pourra être reproduite et essaimée dans les autres territoires sélectionnés, voire élargie encore davantage à d'autres territoires que ceux cités ci-dessus.

◆ **Tenue du groupe de travail Logement et précarité**

Le groupe de travail s'est tenu le 26 novembre 2024.

L'objectif de ce temps de travail était de travailler collégalement sur l'accompagnement pour l'entrée et le maintien en logement pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques, hospitalisées dans des établissements psychiatriques et/ou hébergées chez des tiers, avec deux sous-objectifs :

- Estimer les besoins en matière de logement et le type de logements
- Estimer les besoins en termes de professionnels et de dispositifs à renforcer.

◆ **Rencontre des partenaires et institutions**

Des rencontres avec des partenaires et institutions ont été organisées pour faire le point sur les actions mises en œuvre depuis le commencement du projet.

◆ **Accompagnement de l'audit CMP-CMPP**

Action n° 23

Conduite d'un audit des centres médico-psychologiques et des centres médico-psycho-pédagogiques du PTSM.

L'étude confiée au cabinet Antares a été articulée à la coordination du PTSM 13 déployé par le CRES. En effet l'audit constituant une action du PTSM 13, le CRES a soutenu et suivi son exécution. Pour rappel, l'audit a ciblé l'évaluation du fonctionnement des CMP/CMPP des Bouches-du-Rhône, dans l'objectif d'améliorer l'accès, de prévenir les situations de crise et éviter les ruptures de soin.

Le CRES a ainsi participé à :

- l'accompagnement et à l'élaboration des questionnaires de l'audit
- l'accompagnement de la restitution
- la préparation des suites à donner à l'audit avec le cabinet et la DDARS.

◆ **Participation à l'animation régionale des PTSM**

Participation à l'élaboration du bilan intermédiaire des PTSM en région présentée lors du tour de France de la Délégation Ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie le 5 juin 2024.

C- PTSM - Animation régionale



Les Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) créés par l'article 69 de la Loi de modernisation de notre système de santé du 28 janvier 2016 (aujourd'hui article L3221-2 du code de la santé publique) visent l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Ils mobilisent tous les acteurs impliqués dans les questions touchant à la santé mentale (ARS, professionnels, associations, fédérations, collectivités...) au sein d'un territoire dont ils déterminent eux-mêmes l'échelle (majoritairement le département).

Après deux précédents tours de France menés par la Délégation ministérielle à la santé mentale et à la psychiatrie (DMSMP) en 2019 et 2022, un troisième tour de France des régions, dédié cette fois-ci spécifiquement aux PTSM afin d'améliorer et de regrouper les connaissances sur les réalisations et les éventuelles difficultés rencontrées par les PTSM dans leurs territoires respectifs a été réalisé au premier semestre 2024.

Cette démarche d'évaluation s'est articulée autour de trois thématiques, à savoir :

Thématique d'évaluation	Question évaluative
Structuration organisationnelle des PTSM	<i>Quels modèles organisationnels ont été mis en place pour structurer le PTSM dans le département ?</i>
Dynamique et partenariats à l'œuvre dans les PTSM	<i>En quoi le PTSM a-t-il favorisé de nouveaux partenariats et l'intersectorialité ?</i>
Déploiement de la politique publique de santé mentale au moyen des fiches-action PTSM	<i>En quoi la démarche PTSM a-t-elle contribué à traduire, en actions, la politique publique de santé mentale dans les départements ?</i>

◆ Synthèse des modalités d'évaluation mises en œuvre par le CRES

Pour dresser le bilan intermédiaire des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES a mobilisé trois modalités de collecte de données entre janvier et mars 2024.

1. Analyse documentaire

La première modalité a porté sur l'étude des six livrables PTSM ainsi que sur les bilans d'activité transmis pour chacun des projets départementaux, couvrant la période 2021-2023.

Ces documents ont été fournis par la DPRS de l'ARS PACA, et analysés par le CRES en janvier et février 2024.

Financier

▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

C'est dans ce cadre que le CRES PACA a été mandaté par la Direction des Politiques Régionales de Santé (DPRS) de l'ARS PACA pour dresser un bilan intermédiaire sur le processus de mise en œuvre des PTSM en région.

L'objectif principal de ce bilan était d'évaluer dans quelle mesure les PTSM constituent un levier pour le déploiement régional de la politique de santé mentale, au regard des axes définis par la feuille de route nationale Santé mentale et Psychiatrie du 28 juin 2018.

Le CRES a donc élaboré un référentiel d'évaluation visant à rendre compte du rôle joué par les Projets Territoriaux de Santé Mentale en région. Ce bilan intermédiaire s'est concentré sur les années 2021, 2022 et 2023 des Projets Territoriaux de Santé Mentale, soit les années 3, 4 et 5. Une étude attentive des années 1 et 2 a également été effectuée pour mettre en exergue les éléments propres au processus d'élaboration des Projets Territoriaux de Santé Mentale.

2. Entretiens semi-directifs

Une seconde modalité d'évaluation qualitative a reposé sur la réalisation de 12 entretiens individuels semi-directifs :

- Un **premier guide d'entretien**, destiné aux coordinateurs PTSM, a été conçu à partir d'une analyse de contenu croisée avec les priorités évaluatives définies par la DPRS ARS PACA
- Un **second guide**, à destination des référents des Délégations départementales de l'ARS, a été élaboré à partir du premier et enrichi des thématiques émergentes issues des premiers échanges.

Ces entretiens se sont déroulés entre février et mars 2024.

3. Focus groups thématiques

Enfin, deux focus groups thématiques ont été organisés entre février et mars 2024, réunissant un échantillon de 12 acteurs impliqués dans la démarche PTSM. La grille utilisée s'est appuyée sur celles des entretiens précédents, avec un double objectif :

- Approfondir la compréhension du déploiement territorial du dispositif à travers la diversité des expériences des acteurs
- Faire émerger des perspectives d'amélioration et des recommandations opérationnelles en lien avec les priorités identifiées dans les PTSM.

◆ Synthèse régionale des fiches-action mises en œuvre dans le cadre des PTSM

Dans le cadre de cette évaluation, le CRES a cherché à rendre compte des réponses opérationnelles apportées aux besoins de santé mis en exergue par le Diagnostic Territorial de Santé partagé. Dans ce sens, le CRES a dressé un bilan quantitatif des fiches-action mises en œuvre dans chaque Projet Territorial de Santé Mentale, par année d'activité, ainsi que pour l'ensemble de la région entre 2021 et 2023.

Alpes de Haute-Provence (PTSM 04)

Sur les 24 fiches-action inscrites au livrable du PTSM, 15 ont été mises en œuvre entre 2021 et 2023, auxquelles s'ajoute une nouvelle fiche-action initiée au cours de la période. La proportion de fiches mises en œuvre au cours des trois premières années est donc d'environ 58,3 %.

Hautes-Alpes (PTSM 05)

Sur les 24 fiches-action inscrites, 6 ont été mises en œuvre entre 2021 et 2023, soit une proportion d'environ 29,17 %.

Alpes-Maritimes (PTSM 06)

Sur les 37 fiches-action inscrites (en tenant compte d'une fiche-action ajoutée), 20 ont été mises en œuvre entre 2021 et 2023. Le taux de mise en œuvre est donc d'environ 63 %.

Bouches-du-Rhône (PTSM 13)

Sur 49 fiches-action, 15 ont été mises en œuvre sur la période, soit une proportion d'environ 30,61 %.

Var (PTSM 83)

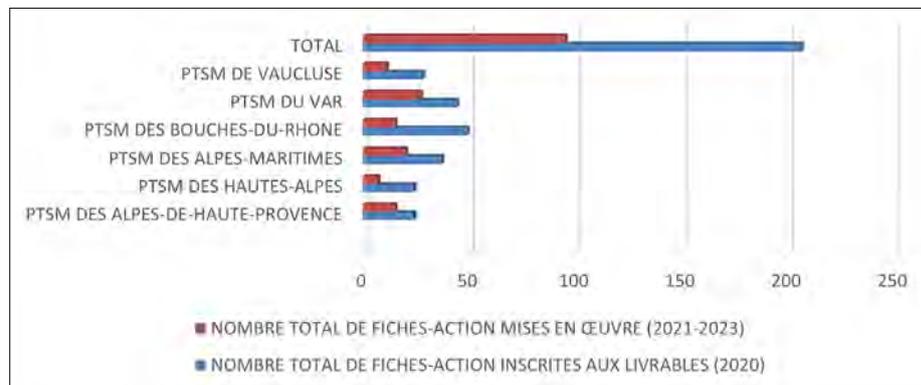
Sur 44 fiches-action, 27 ont été mises en œuvre entre 2021 et 2023, soit un taux de réalisation d'environ 61,36 %.

Vaucluse (PTSM 84)

Sur 28 fiches-action, 11 ont été mises en œuvre sur la période, soit un taux d'environ 39,29 %.

◆ Synthèse régionale du taux de mise en œuvre des fiches-action PTSM (2021-2023)

Nombre de fiches-action mises en œuvre dans le cadre des PTSM entre 2021 et 2023 par rapport au nombre de fiches-action inscrites aux livrables en 2020



Sur un total de 206 fiches-action inscrites aux livrables des six PTSM de la région, 95 ont été mises en œuvre entre 2021 et 2023.

La proportion globale de mise en œuvre s'élève ainsi à environ 46 %.

Le bilan intermédiaire a été présenté lors de la journée régionale, organisée le 5 juin 2024 par l'ARS PACA à Marseille, à l'occasion du Tour de France des PTSM réalisé par la Délégation ministérielle à la Santé mentale et à la Psychiatrie (DMSMP).

- ▶ 48 recherches documentaires
- ▶ 104 outils pédagogiques
- ▶ 159 références

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

A- Le centre de ressources en éducation thérapeutique du patient

Service 1 : Apport documentaire

a) Assurer une veille documentaire sur la thématique éducation thérapeutique du patient (ETP)

La surveillance de l'information se déroule quotidiennement grâce à différents outils : 134 pages de sites Internet surveillées via le logiciel WebsiteWatcher ; 22 flux RSS ; 260 abonnements à des comptes Twitter ; 79 lettres électroniques. Interrogation des bases de données Bib-Bop, Science Direct, Cochrane, Cairn, Health Evidence.

b) Assurer un accompagnement dans la recherche documentaire

48 recherches documentaires sur l'ETP ont été reçues et traitées. Les utilisateurs sont le plus souvent des professionnels de santé. L'accompagnement se fait tout d'abord par une prise de contact par téléphone ou mail, puis par un rendez-vous au centre de ressources du CRES, qui débouchent sur l'emprunt d'ouvrages, d'articles ou de rapports, suite à des recherches dans les bases de données bibliographiques (Bib-Bop, BDSP, Pubmed, Cochrane, Health Evidence, NCBI...). Les 104 outils pédagogiques sont également consultés et empruntés.

c) Alimenter la base de données BIB-BOP regroupant la documentation et les outils pédagogiques

Le fonds documentaire s'est enrichi en 2024 de 159 références : ouvrages, articles, rapports, dossiers, revues scientifiques et professionnelles spécialisées, et de 5 outils pédagogiques. La veille permet de repérer les nouvelles publications qui enrichissent le fonds documentaire du centre de ressources.

d) Accompagner et mettre en valeur la production régionale relative à l'ETP

1 - Accompagner la production régionale

Recherches bibliographiques, relecture, co-rédaction des documents conçus et publiés dans le cadre du centre de ressources ETP :

- ▶ Pezé Vanessa, Les pratiques psychocorporelles en éducation thérapeutique du patient, Les Fiches

Synthep. Les fiches synthèse en éducation du patient, n° 9, 2024-11, 8 p.

<https://www.cres-paca.org/image/59842/24276?-size=!800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline>

- ▶ Vioulac Christel, Sonnier Pierre, Saugeron Benoit. La place des aidants dans l'éducation thérapeutique du patient. Les Fiches Synthep. Les fiches synthèse en éducation du patient, n° 8, 2023-12, 8 p.

<https://www.cres-paca.org/image/49287/19700?-size=!800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline>

- ▶ L'ETP en soins de premier recours : les possibilités de mise en œuvre, CRES PACA, 2024-09, 3 p.

<https://www.cres-paca.org/image/52847/24266?-size=!800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline>

- ▶ Guide méthodologique pour une évaluation du patient, avec le patient, CRES PACA, 2024-02, 20 p.

<https://www.cres-paca.org/image/50205/19979?-size=!800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline>

Recherches d'intervenants, recherches bibliographiques, stand documentaire, réalisation de sélections bibliographiques commentées et soutien à l'organisation du séminaire régional des programmes d'ETP, de novembre 2024, et de la journée « Partenariat patient ETP et plus », de juin 2024 organisé dans le cadre du centre de ressources ETP: <https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient/echanges-de-pratiques-en-etp>

2 - Mettre en valeur la production régionale

Les outils du CRES permettent d'assurer la mise en valeur et la promotion de la production régionale relative à l'ETP.

La liste des nouvelles acquisitions fait la promotion des acquisitions les plus récentes d'ouvrages, de rapports ou d'outils pédagogiques... dans le champ de l'ETP désormais disponibles pour les professionnels. Elle est diffusée à 716 personnes.

Chaque bulletin d'information du CRES, Priorités Santé, qui est diffusé à 7.000 destinataires, valorise un programme d'ETP mené en région dans sa rubrique « maladies chroniques », traite de l'actualité du centre

ressources en ETP et évoque régulièrement des outils pédagogiques sur cette thématique ; l'actualité du centre ressources en ETP est également valorisée sur le site internet dans la rubrique dédiée.

e) Alimenter l'outil de suivi cartographique des actions régionales de santé en ETP (OSCARS ETP)

En 2024 : 15 nouveaux programmes saisis et 23 programmes renouvelés. Nombre total de fiches OSCARS ETP : 184 porteurs, 914 programmes.

f) Assurer la lisibilité du centre de ressources auprès des structures de la région

La rubrique éducation thérapeutique du patient est accessible sur le site du CRES à l'adresse <https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient>

Les quatre axes du centre de ressources y sont présentés de manière distincte : apport documentaire, conseil et accompagnement méthodologique, innovation et mobilisation, animation des acteurs. La page principale est dédiée au flux des actualités.

La rubrique a ainsi été enrichie, grâce à la veille, de 38 renseignements (actualité, acquisitions, sitographie, textes juridiques, séminaires, productions CRES...).

La consultation d'OSCARS ETP indique 10.023 pages vues. 15.652 interrogations des programmes ETP ont été enregistrées en 2024 : 9.733 recherches avancées, 21 analyses par critère et 3.970 interrogations cartographiques, et 979 interrogations dans la base des porteurs.

Par ailleurs, on note un grand intérêt des internautes pour les outils créés par le CRES dans le cadre du centre de ressources. Ainsi, la mallette COMETE a été vue 3.900 fois, et la mallette PLANETE 4.800 fois.

D'autre part, la documentaliste chargée de l'éducation thérapeutique du patient dispense des initiations de 3h sur « La recherche documentaire en éducation thérapeutique du patient ». Environ 150 étudiants en ont bénéficié en 2024 (IFSI, CU Patients-Experts, Master santé publique).

À l'occasion de chacune de ces interventions, les participants se voient remettre une liste de références bibliographiques. Les évaluations montrent une grande satisfaction quant au contenu de la formation et de l'animation, et un réel besoin d'accompagnement dans les recherches documentaires.

En parallèle, tous les participants aux formations en éducation thérapeutique du patient organisées par le CRES bénéficient d'une présentation du service documentaire et d'une initiation à la recherche : 8 interventions se sont déroulées dans les locaux du CRES. La sélection bibliographique accompagnant les formations est désormais accessible en ligne : <https://www.cres-paca.org/image/29854/24135?size=1800,800®ion=full&format=pdf&download=1&crop=centre&realWidth=1240&realHeight=1754&force-inline>.

The screenshot displays the 'ETP' (Éducation Thérapeutique du Patient) section of the CRES website. At the top, there are four navigation tabs: 'Apport documentaire en ETP', 'Conseil et accompagnement méthodologique en ETP', 'Innovation et communication', and 'Échanges de pratiques en ETP'. Below these is a grid of ten article cards, each with a title, a small image, and a date. The articles cover topics such as 'Le rôle de la SETE - Recherches sur l'ETP', 'ETP : un référentiel sur les pratiques psychopédagogiques', 'Cartes de prévention et de prise en charge de l'hyperlipidémie (CEPORA)', 'Statistiques régionales des programmes d'ETP', 'Appel à témoignages - Éducation dans les environnements de soins', 'Comment faire évoluer votre service de soins ou votre stratégie : retour d'expérience', 'Avec le Collège International sur le partenariat de soins avec les patients', 'Sommet consacré aux prises en charge de diabète : la HAS en et l'avenir', 'L'essence du collectif : Au cœur des associations de patients et de proches', and 'Cool-Box, la boîte à outils anti-essoufflement'. At the bottom of the page, there are three promotional banners: 'BIBBOP' (consultez les dernières acquisitions du CRES sur le thème Éducation thérapeutique du patient), 'OSCARS' (consultez les actions sur le thème Éducation thérapeutique du patient), and 'NEWSLETTERS' (Newsletter thématiques du CRES).

Service 2 : Accompagnement méthodologique

Le CRES porte le centre ressources depuis 2016. Le but de ce service est de proposer du conseil et de l'accompagnement méthodologique à la création, au suivi et à l'évaluation des porteurs de projet ETP. Tous les acteurs de l'ETP peuvent y faire appel. Les accompagnements ont été confiés aux comités départementaux d'éducation pour la santé de la région pour déployer l'accompagnement au plus près des territoires.

Au total, 28 accompagnements ont été réalisés en 2024.

Les principaux sujets d'accompagnement ont été : la rédaction de programme, les aspects réglementaires, l'élaboration de séances et l'évaluation.

Le CRES assure une démarche qualité de l'accompagnement et du suivi proposés.

Le but de cette démarche qualité entre les différents comités départementaux et le CRES est d'harmoniser les pratiques pour proposer un service de qualité dans chaque département de la région. Une réunion a rassemblé l'ARS et les responsables de chaque CoDES. Des échanges fréquents toute l'année permettent également d'appuyer cette activité.



Service 3 : Innovation et communication

Le but de ce service est de proposer à l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et aux acteurs de l'ETP des éléments de réflexion sur un thème ou une problématique liée à l'ETP.

En 2024 les publications suivantes ont été réalisées :

« L'ETP en soins de premier recours : les possibilités de mise en œuvre ».

Publication en août 2024.

Les différentes possibilités des professionnels de santé libéraux pour développer l'ETP :

- 1 - Déclarer un programme d'ETP
- 2 - S'associer à un autre programme déclaré
- 3 - S'associer à un Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)
- 4 - S'associer à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) – programme ET3P
- 5 - Mettre en place une Activité Éducative Ciblée (AEC)



► Réalisation d'une journée « Journée Partenariat patient ETP et plus... »

L'objectif de cette journée était de favoriser les rencontres et les échanges autour du partenariat, entre les patients partenaires et les professionnels de santé, dans le champ de l'éducation thérapeutique du patient et au-delà.

Soutenue par l'ARS PACA, cette journée a été organisée avec des représentants de France Assos santé, Les Patients Experts, le CI3P, ENDOmind, le CU/DIU patients experts, l'AP-HM, la faculté de Médecine et de Pharmacie

Les actes et les diaporamas sont disponibles : <https://www.cres-paca.org/thematiques-sante/education-therapeutique-du-patient/echanges-de-pratiques-en-etp/journee-partenariat-patient-etp-et-plus-juin-2024>

Cette journée a rassemblé 54 personnes.

► Réalisation d'une enquête sur le développement de l'ETP de proximité.

Pour trouver des pistes de développement de l'ETP de proximité, l'ARS a missionné le CRES PACA afin de mener une enquête. L'objectif principal est d'identifier les différentes initiatives existantes et de comprendre les freins et leviers au développement de ce format d'ETP dans les différentes régions de France.

► Fiches SYNTHÉP

« La place des aidants dans l'éducation thérapeutique du patient ».

Cette fiche SYNTHÉP aborde les points suivants :

- Les aidants, qui sont-ils ?
- Impacts de la situation sur les aidants
- Quelles aides sociales pour les aidants ?
- Les aidants en ETP : Comment inclure les aidants en ETP ? Quel format ? Quels objectifs ? Quels freins à l'inclusion des aidants en ETP ? Quels éléments prendre en compte dans l'évaluation ? Proposition de parcours d'éducation thérapeutique patient-aidant

Vioulac Christel, Sonnier Pierre, Saugeron Benoit. La place des aidants dans l'éducation thérapeutique du patient. Les Fiches Synthep. Les fiches synthèse en éducation du patient, n° 8, 2023-12, 8 p.



« ETP et approches psychocorporelles ».

Cette fiche SYNTHÉP aborde les points suivants :

- Les pratiques psychocorporelles : de quoi parle-t-on ?
- Les pratiques psychocorporelles : quelles applications dans le champ de la maladie chronique et de l'ETP ?
- Qui dispense ces pratiques ?
- Focus sur diverses pratiques psychocorporelles en ETP :

Description et application.

- Hypnose et ETP
- Méditation pleine conscience et ETP
- Sophrologie et ETP
- Yoga et ETP
- Qi Gong, Tai chi chuan et ETP
- Biodanza® et ETP



► **Formation aux compétences psychosociales de professionnels impliqués dans un programme d'éducation thérapeutique du patient.**

Deux sessions ont été réalisées en 2024 :

- 25 et 26 mars à Draguignan, 13 participants
- 3 et 4 septembre à l'ATIR Avignon, 10 participants

► **Webinaires ETP**

Réalisation d'un webinaire sur «la place des aidants en ETP», le vendredi 7 juin 2024 de 12h30 à 13h30.

Il a été animé par Christel Vioulac, Docteure en psychologie, Hôpital Privé Saint-Martin, Caen, Laboratoire de psychopathologie et processus de santé UR4057, Université Paris Cité.

80 personnes se sont inscrites au webinaire, 56 participants étaient connectés en direct.

► **Autres**

Participation au congrès de la SETE (Société européenne d'éducation thérapeutique) à Lièges en mai 2024.

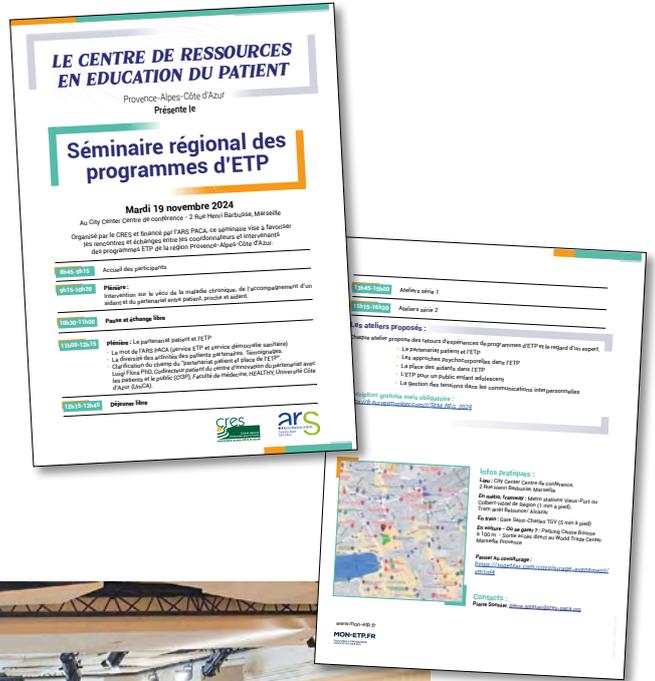
Animation d'une table expert sur la création d'outils pédagogiques en ETP.

► **Service 4 : Séminaire thématique régional**

Séminaire régional des programmes d'ETP le 19 novembre 2024

Organisé par le CRES et financé par l'ARS PACA, ce séminaire vise à favoriser les rencontres et échanges entre les coordonnateurs et intervenants des programmes ETP de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le séminaire a réuni 114 participants.



B- Les formations

◆ Formation "Mettre en place une démarche d'éducation thérapeutique" - (6 jours, 42 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les différentes définitions et les enjeux relatifs à la démarche d'éducation thérapeutique
- Identifier les besoins, notamment d'apprentissage, du patient, y compris les attentes non verbalisées
- Comprendre les difficultés liées au changement de comportement de santé
- Communiquer et développer des relations avec le patient afin de le soutenir dans l'expression de ses besoins de santé
- Développer une posture éducative, notamment pour négocier des objectifs éducatifs partagés avec le patient
- Utiliser des techniques d'animation et des outils pédagogiques adaptés, gérer l'information et les documents nécessaires au suivi de la maladie
- Évaluer la démarche éducative et ses effets (auto-évaluation annuelle)

25 sessions ont été organisées en 2024 : 8 formations au CRES sur inscription individuelle et 17 formations sur site, à la demande d'établissements.

◆ Formation "La dimension psychosociale en éducation thérapeutique" - (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser les éléments des champs psychologiques et sociaux ayant une influence sur le vécu du patient
- Favoriser l'expression des dimensions psychosociales dans le discours du patient et mieux savoir les repérer
- Développer les compétences psychosociales des patients lors des activités éducatives individuelles ou collectives
- Évaluer le développement des compétences psychosociales des patients à l'issue de la démarche éducative. Cette formation est financée par l'ARS PACA dans le cadre du FIR.

2 sessions ont été organisées en 2024.

◆ Formation "L'entretien motivationnel" (2 jours, 14 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Définir les principes fondamentaux de l'entretien motivationnel
- Comprendre et utiliser la balance décisionnelle et l'ambivalence du patient face au changement
- Identifier les résistances ; les discours changements et savoir comment les utiliser
- Soutenir la motivation du patient
- Négocier un plan de changement avec le patient

7 sessions ont été organisées en 2024 dont 2 dans le cadre de la campagne Mois Sans Tabac et 2 en partenariat avec le COREVIH PACA Ouest.

◆ Formation "La coordination d'un programme éducatif" - (6 jours, 40 heures)

Objectifs pédagogiques :

- Analyser son contexte de travail, les freins et leviers au développement de l'ETP
- Travailler en partenariat avec les associations de patients
- Analyser, faire évoluer, créer des méthodes éducatives, des outils pédagogiques
- Optimiser le suivi, la traçabilité et la gestion du projet
- Définir l'auto-évaluation annuelle et l'évaluation quadriennale ainsi que leurs enjeux
- Communiquer avec les professionnels du parcours de soin et faire connaître son programme

2 sessions ont été organisées en 2024.

◆ Formation "Méditation et ETP" - (3 jours)

Objectifs pédagogiques :

À l'issue de la formation, les participants auront :

- Appréhender les apports de la méditation dans l'ETP et les articulations entre ces domaines
- Découvert différentes possibilités d'intégration de pratiques méditatives dans l'offre en santé
- Eu l'occasion de se questionner sur les indications, points de vigilance et modalités d'intégration de la méditation dans leur contexte
- Pratiqué la méditation à travers différentes formes de guidance de méditation afin de l'intégrer dans leur pratique personnelle ou d'équipe
- Réfléchi aux modalités de proposition aux publics de leurs actions
- Repéré les ressources territoriales

2 sessions ont eu lieu en 2024.

◆ Formation "L'annonce d'une maladie chronique" (2 jours)

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce qu'est l'annonce et ses impacts sur le patient, les proches et les soignants
- Identifier, distinguer et savoir mettre en place les différentes étapes de l'annonce
- Acquérir des techniques de communication à mobiliser lors de l'annonce d'un diagnostic d'une maladie chronique
- Construire un accompagnement avec le patient suite à l'annonce médicale et savoir repérer les besoins

1 session a eu lieu en 2024.

◆ Profil des intervenants

Quinze intervenants spécialisés en ETP sont intervenus en 2024. La diversité de leurs parcours, leur expérience et leur professionnalisme ont permis au CRES d'offrir aux participants des formations/sensibilisations de qualité :

- **Anne Brozetti**, coordinatrice du réseau Audiab, Narbonne
- **Catherine Corbeau**, médecin, coordonnateur d'un programme d'éducation thérapeutique, Montpellier
- **Corinne Debiossac**, formatrice en éducation thérapeutique
- **Carole Deccache**, docteur en santé publique, psychologue clinicienne, Toulouse
- **Virginie Demdoun**, cadre de santé, formateur IFMS, Nîmes
- **Nadège Enert-Barbero**, psychologue clinicienne
- **Marie-Eve Huteau**, consultante et formatrice, référente handicap formation ETP, Montpellier
- **Aurore Lamouroux**, docteur en psychologie sociale de la santé, Marseille
- **Manuel Do O Gomes**, psychopraticien, Paris
- **Vanessa Peze**, docteur en psychologie sociale, Marseille
- **Isabelle Puech-Samson**, pharmacienne, Montpellier
- **Isabelle Pourrat**, médecin coordonnateur ETP, Pégomas
- **Benoît Saugeron**, formateur et chargé de projets, CRES
- **Pierre Sonnier**, pharmacien et chargé de projet, CRES

Ainsi que, sur les thèmes de la documentation et de la communication :

- **Stéphanie Marchais**, documentaliste, CRES
- **Lisbeth Fleur**, responsable de la communication, CRES

Diagnostic territorial des interventions de prévention des addictions en milieu scolaire et réorientations des acteurs

Dans le cadre du déploiement en France des programmes prometteurs et probants, l'ARS PACA a souhaité en 2024 l'appui du CRES PACA pour faire un état de ce type d'actions concernant la prévention des addictions en milieu scolaire grâce à un financement dédié du Fonds de lutte contre les addictions (FLCA).

Les programmes probants sont des interventions qui ont été rigoureusement évaluées : prouvées efficaces, applicables et transférables. L'applicabilité renvoie à la faisabilité alors que la transférabilité recherche aussi la reproduction des résultats. L'évaluation des interventions a été soumise à une revue critique par des experts du domaine qui ont validé ses conclusions, à la fois les résultats et les processus ayant conduit à ces résultats. Un programme prometteur n'est pas au bout de ce processus de validation mais a des bases théoriques solides et a déjà démontré des résultats.

L'état des lieux sur les programmes prometteurs ou probants – effectué grâce à une revue de la littérature scientifique et grise – a permis d'identifier lesquels sont déployés en France afin de mettre en place une prévention des addictions en milieu scolaire efficace en région PACA. En effet, une connaissance exhaustive des programmes et une analyse critique de l'offre est nécessaire pour comparer les différents éléments entre eux. Une analyse financière des coûts des programmes a également été effectuée lorsque les données étaient disponibles. **Trois programmes ont ainsi été retenus pour la rentrée scolaire 2025-2026 : « Unplugged », qui est déjà en partie déployé dans la région, ainsi que « P2P » et « Softpeers ».**

Le programme Unplugged est destiné aux collégiens (6^{ème} ou 5^{ème}) et met particulièrement l'accent sur l'alcool, le tabac et le cannabis, avec une ouverture sur les conduites addictives liées aux écrans et aux jeux vidéo. Il se base sur le développement des compétences psychosociales des élèves. Il est mis en place en co-animation par des professionnels de prévention et des membres de l'équipe éducative (enseignants, infirmières scolaires, conseiller principal d'éducation...) pendant 12 séances d'une heure.

Financeurs

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Santé publique France

Les programmes P2P et Softpeers sont destinés aux lycéens et reposent sur l'éducation par les pairs en permettant aux jeunes d'apprendre les uns des autres et ainsi amener à un changement de comportement face au tabagisme (P2P) et aux alcoolisations rapides (Softpeers). Les lycéens volontaires pour devenir « pairs » sont accompagnés pendant 6 séances d'1h par un professionnel de la prévention formé à cet effet et créent un outil de prévention à destination des autres élèves auxquels ils le présenteront. Ces deux programmes ont été développés par Epidaure, le département de prévention de l'Institut du Cancer de Montpellier (ICM), qui le déploiera en région.

Un plan de déploiement stratégique des différents programmes, complémentaires les uns des autres, a été développé pour répondre à des besoins prioritaires de certains territoires ou publics et en prenant en compte les compétences des structures porteuses. D'autres programmes ont été sélectionnés et seront peut-être mis en place à la rentrée scolaire 2026-2027.

En 2025, le CRES accompagne les professionnels en charge de la prévention des addictions en milieu scolaire dans la réorientation vers ces programmes.

Chiffres-clés

- ▶ Près de **56** structures partenaires participant aux comités de pilotage
- ▶ Plus de **364** actions organisées en région en 2024
- ▶ **190** structures mobilisées

Mois sans tabac s'inspire du dispositif anglais Stoptober mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Il s'agit d'un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac sur une durée de 1 mois. À l'issue de ce mois, les chances d'arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative.

En France, Mois sans tabac est déployé depuis 2016 sous l'égide du ministère de la Santé, de l'Assurance maladie et de Santé publique France.

La campagne comporte deux temps successifs :

- Le mois qui précède l'événement (octobre) est consacré à la sensibilisation des fumeurs. Les actions de communication mises en œuvre durant cette période permettent de susciter l'intérêt des fumeurs, de préparer l'arrêt du tabac à venir et d'informer les professionnels de santé et les acteurs locaux en éducation et promotion de la santé du dispositif. Ces actions de communication sont mises en œuvre par Santé publique France et les acteurs volontaires en région.
- Le mois de l'opération (novembre) est dédié à la mise en place des actions de communication et de proximité incitant à l'arrêt et soutenant la motivation des ex-fumeurs. Ces actions ont pour objet de maintenir la mobilisation des ex-fumeurs et de leur entourage dans l'arrêt du tabac. Les actions de proximité sont mises en œuvre par des acteurs locaux.

Une phase de clôture en décembre est proposée pour inciter les ex-fumeurs à continuer leur arrêt au-delà du Mois sans tabac.

La campagne de 2024 a enregistré un total de 133.838 inscrits, un chiffre légèrement en baisse par rapport à 2023. La région totalise 11.529 personnes inscrites, contre 12.903 inscriptions l'année d'avant.

Malgré la baisse du nombre d'inscrits, la notoriété de la campagne (en termes de mémorisation, reconnaissance des contenus média, perception, impact perçu sur le changement de comportement...) atteint son plus haut niveau depuis 2016.

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

La campagne 2024 est identifiée comme un dispositif pour arrêter de fumer et incite au changement de comportement, avec un impact médiatique sur les inégalités sociales qui semble maîtrisé.

Cette édition 2024 a été marquée par des opérations spéciales :

- La reconduction d'actions de terrain (stands) dans des centres commerciaux
- Le renouvellement du partenariat avec le groupe M6 et l'émission « La France a un incroyable talent » ainsi qu'avec les magasins GIF

En région, le CRES est ambassadeur de Mois sans tabac pour la 8^{ème} année consécutive, en partenariat étroit avec l'ARS PACA et Santé publique France.

Ses objectifs sont de relayer et déployer la campagne en région. Pour cela, différentes missions ont été menées :

◆ Communication à destination du public

- Personnalisation et diffusion du communiqué de presse national avec des données spécifiques à la région
- Communication à travers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram), et animation par une tabacologue du groupe Facebook « Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur #Moissanstabac », pour soutenir et accompagner les personnes qui se sont lancées dans le défi
- Communication sur les actions des acteurs de terrain dans la région
- Animation de 2 stands dans des centres commerciaux en octobre 2024.

Ces stands disposaient d'un espace confidentiel pour des entretiens avec un tabacologue, d'un écran TV avec la diffusion des spots et messages de la campagne, d'une tablette pour faire découvrir au public le site Tabac Info service et s'inscrire à la campagne, mais aussi de diffusion de documentation et de goodies.



Ces deux journées ont pu être réalisées grâce à différents partenaires qui ont répondu présents :

- Pour le stand à Auchan la Valentine (Bouches-du-Rhône) : la délégation des Bouches-du-Rhône de l'association Addictions France
- Pour le stand au Carrefour d'Orange (Vaucluse) : le CSAPA d'Avignon de l'association Addictions France, l'équipe ELSA du CH d'Orange et la délégation du Vaucluse d'ARCA Sud

Au total, ce sont une quarantaine de personnes qui sont passées sur chacun des deux stands, dont 24 personnes qui ont pu bénéficier d'un entretien avec un tabacologue.

◆ Communication à destination des professionnels de terrain

- Présentation du dispositif et de ses outils au travers de 3 réunions du comité de pilotage en région
 - Les comités départementaux d'éducation pour la santé (CoDES/CoDEPS13) et l'association le Souffle 84 ont participé activement à cette mission avec la mise en place de séances d'information/sensibilisation auprès des partenaires départementaux et relais de la campagne dans leur communication
 - Communication sur l'ensemble des supports de communication du CRES : site Mois sans tabac Paca, lettres d'information Mois sans tabac, site et communauté de pratiques Mois sans tabac en région
 - Conception de goodies, de balles antistress et de tirelires, et envoi aux acteurs pour leurs actions de terrain

◆ Accompagnement des acteurs de terrain

- Accompagnement méthodologique pour la mise en place des actions de terrain, en partenariat avec les CoDES/CoDEPS13.
- Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation en partenariat avec le réseau CODES/CoDEPS13 et le comité départemental de lutte contre les maladies respiratoires du Vaucluse/Le Souffle 84, portant sur différentes thématiques :
 - Entretien motivationnel
 - Prescription des traitements de substitution nicotinique
 - Repérage précoce et intervention brève
 - Alimentation et sevrage tabagique
 - Thérapies cognitivo-comportementales (cette sensibilisation a été proposée pour la première fois pour l'édition 2024)

Au total ce sont 308 professionnels qui ont été formés, sensibilisés et accompagnés en région.

▪ Organisation d'un challenge inter-structures

En 2024, le CRES a reconduit le challenge inter-structures, à l'instar d'autres régions ambassadrices.

Il s'agit d'un défi lancé à l'ensemble des structures de la région, pour constituer des équipes qui répondront à différentes épreuves lors du Mois sans tabac : des défis simples, rapides, créatifs et ludiques autour de la question du tabac.

Les objectifs étaient :

- De soutenir des collègues, des patients, des usagers... qui souhaitent arrêter de fumer pendant le Mois sans Tabac
- De soutenir la campagne, avec un engagement collectif sur la région.

Pendant 3 semaines du mois de novembre, chaque lundi, un défi faisant appel à l'esprit d'équipe a été envoyé aux équipes participantes.

Au total, 20 équipes ont participé et 4 équipes ont été désignées gagnantes à l'issue du challenge et ont été récompensées de cadeaux.

▪ Mise à disposition de données bibliographiques :

En partenariat avec ARCA Sud, des bibliographies thématiques, à destination des acteurs, ont été produites pour chacune des réunions régionales.

◆ Évaluation des actions en région

En 2024, 364 actions ont été enregistrées sur la base de données Oscars Mois sans tabac en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, menées par 190 acteurs.

◆ Oscars Mois sans tabac

Depuis 2016, à la demande de Santé publique France, un module national de la base de données OSCARS recense les acteurs et les actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif Mois sans tabac. Début avril 2025, ce module recense 11.045 acteurs et 29.013 actions. Bien que le recensement ne soit pas exhaustif, les données saisies permettent une évaluation régionale pour les ambassadeurs et une évaluation nationale pour Santé publique France.



Lien national :

<http://www.oscarsante.org/moisanstabac/national>

A- Kit Lutte contre les déserts médicaux

◆ Contexte

La qualité de l'offre de services de santé de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'appuie sur des pôles d'excellence reconnus à un niveau national et international, ne doit pas cacher une progression des déserts médicaux constatée dans nombre de zones rurales et dans certains quartiers des centres urbains.

Face à cette situation, qui n'épargne aujourd'hui aucune région française, l'exécutif régional a souhaité donner une ambition nouvelle à sa politique de santé en s'engageant dans une démarche d'aménagement solidaire des territoires en matière d'accès aux soins. Cette politique volontariste s'appuie sur une palette de dispositifs, d'aides et d'outils, articulés autour de quatre volets d'intervention complémentaires en faveur :

- de l'installation des professionnels de santé et des maisons de santé pluriprofessionnelles régionales
- de l'accueil d'étudiants en médecine générale dans les territoires
- du déploiement de la télémédecine
- d'une meilleure accessibilité aux soins et à l'urgence médicale

C'est dans ce cadre que le CRES et l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été missionnés par la Région pour assurer une mission d'accompagnement méthodologique aux porteurs de projets : état des lieux de la prévention des territoires éligibles, appui technique à l'élaboration du projet de santé, appui technique à l'élaboration d'un programme d'éducation pour la santé et à l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique du patient.

La mission comprend également une participation aux comités de suivi des projets.

◆ Activité :

▶ L'élaboration d'un état des lieux en prévention

L'état des lieux des actions de prévention d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique est réalisé à partir de l'extraction et de l'analyse des données des bases de données OSCARS et OSCARS ETP. Ces données sont affinées grâce au ressenti et à l'expérience des acteurs de terrain (atelier santé ville, Conseil départemental, professionnels de santé).

Financier

- ▶ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chaque état des lieux est réalisé au niveau du territoire d'implantation stricto-sensu ou bien sur un territoire élargi en fonction des caractéristiques de chaque projet. La production de l'état des lieux s'effectue au regard de l'analyse de plusieurs indicateurs :

- Le nombre d'actions de prévention et d'éducation pour la santé
- Les principaux acteurs de prévention repérés sur le territoire
- Les principales thématiques de santé publique traitées par ces actions
- Les principaux publics cibles
- Les programmes autorisés d'éducation thérapeutique du patient

▶ Les accompagnements méthodologiques aux porteurs de projets

Les maisons de santé actuellement ouvertes et ayant été accompagnées par le CRES sont :

Avignon rocade Sud, Carpentras, Digne-les-Bains, Fontvieille, Istres, La Celle / Tourves, Malpassé, Mas Blanc des Alpilles, Miramas, Nice-Moulins, Port-Saint-Louis, Ramatuelle, Sainte-Tulle, Sorgues, Sénas, Éguilles, Coudoux, Vaison la Romaine, Velaux, Estaque gare (Marseille 16^{ème}), Saint-Cannat, Marseille Mirabeau (15^{ème}).

Les maisons de santé pluriprofessionnelles régionales accompagnées par le CRES en 2024 sont : Charleval, Mornas, Aiglun, Oraison, Gap, Aiguilles, Trets et Marignane.

▶ La formation en ETP des MRS

En 2024, la formation en éducation thérapeutique du patient s'est déroulée sur deux sites et a bénéficié à 24 professionnels :

- MSP d'Aix-en-Provence
- MSP de Manosque

B- Animation régionale, soutien, développement et suivi des dynamiques territoriales de santé

Pour sa 14^{ème} année consécutive, le CRES assure la mission d'animation régionale des dynamiques territoriales de santé, sous la gouvernance de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la DREETS.

En 2024, cette animation poursuivait les objectifs suivants :

- Observer les dynamiques territoriales en santé sur la région PACA (ASV, CLS, CLSM) ;
- Améliorer les pratiques et les connaissances des acteurs engagés dans les démarches territorialisées de santé (ASV, CLS, CLSM) ;
- Accompagner l'ARS dans son plaidoyer en direction des élus et des collectivités visant à les inciter à mettre en place des dispositifs territoriaux de santé.

1. Dans le cadre de l'observation des dynamiques territoriales de santé :

- Des entretiens individuels ont eu lieu avec des coordinatrices et coordinateurs des ateliers santé ville, des contrats locaux de santé et des conseils locaux de santé mentale afin de mettre à jour le répertoire des acteurs et la cartographie des dynamiques territoriales présentes en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Financiers

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

2. Dans le cadre de l'amélioration des pratiques et des connaissances des acteurs engagés dans les démarches de santé dans les territoires

- Le CRES a poursuivi sa participation aux Bureaux de la Fabrique Territoires Santé afin de participer à des temps d'échanges et de réflexion sur le déploiement des dynamiques territoriales de santé (CLS et ASV) ;
- Des coordinateurs des ateliers santé ville ont été invités à participer aux journées de sensibilisation à l'urbanisme favorable à la santé organisées par le CRES en janvier, février, mars et avril 2024, dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt lancés par l'Agence Régionale de Santé et la DREAL à l'intention de communes et d'agglomérations de la région.

3. Afin d'accompagner l'ARS dans son plaidoyer en direction des élus et des collectivités visant à les inciter à mettre en place des contrats locaux de santé, le cahier des charges pour la réalisation d'une vidéo a fait l'objet de nouvelles précisions en lien avec l'Agence Régionale de Santé.

C- Marseille en Grand

Initié en septembre 2021, lors d'un discours du Président Emmanuel Macron au palais du Pharo dans le cadre de son lancement, le Plan « Marseille en Grand » repose sur une stratégie nationale de soutien à la ville de Marseille et à son développement dans les domaines des transports, de l'éducation, de la sécurité, de l'économie et de la santé.

Le Plan « Marseille en Grand » concentre plus particulièrement ses actions sur les quartiers dits prioritaires de la ville : 2^{ème}, 3^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille, avec l'ambition de mettre en œuvre de façon coordonnée des actions multisectorielles visant la réduction des inégalités.

◆ Le volet santé du Plan :

Le pilotage global du Plan « Marseille en Grand » a été confié au préfet délégué à l'égalité des chances. Le volet santé du Plan repose quant à lui sur une stratégie collective et interinstitutionnelle de mobilisation des acteurs pour favoriser l'accès à la santé dans les quartiers prioritaires de la ville. Au démarrage du Plan, les différents partenaires institutionnels étaient mobilisés autour d'un projet de développement d'une offre de soins au sein de la cité de Castellane.

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Avec le lancement de « Marseille en Grand », la stratégie et le périmètre d'action ont été revus collectivement dans un objectif d'élargissement à d'autres territoires pour favoriser l'accès à la santé des habitants au sein des quartiers prioritaires de la ville.

◆ Les missions confiées au CRES :

Le CRES fait partie depuis plusieurs années des structures d'accompagnement labellisées par l'ARS pour les projets de développement de structures d'exercice coordonné en région. À ce titre, le CRES faisait partie des acteurs impliqués dans le suivi du projet initial de maison médicale à la Castellane. En outre, le CRES intervient dans la mise en œuvre d'actions de prévention et de promotion de la santé ainsi que dans la formation des professionnels dans ce domaine. C'est dans ce contexte et dans le cadre du Plan « Marseille en Grand » que l'ARS a sollicité le CRES pour étendre sa mission autour d'un enjeu central : favoriser le développement d'un projet territorial de santé dans les quartiers prioritaires de la ville avec

pour objectif l'amélioration de l'accès à la santé pour les habitants de ces quartiers prioritaires.

Pour répondre plus précisément à cet objectif général, l'ARS a spécifiquement confié au CRES la réalisation de 3 missions complémentaires :

- La réalisation d'un diagnostic territorial participatif afin de qualifier les besoins et les ressources en médecine de premiers recours, et l'articulation avec le second recours ;
- L'accompagnement et le développement des projets de structures d'exercice coordonné, permettant la coordination des acteurs opérationnels par le biais d'animation de temps de rencontres pour partager l'information, mieux articuler les différents projets, et outiller la dynamique territoriale ;
- La mise en œuvre d'une démarche expérimentale sur 1 ou 2 territoires ciblés, le quartier des Rosiers, dans le 14^{ème} arrondissement de Marseille ayant été retenu pour lancer la première démarche participative auprès des habitants.

La synergie des 3 missions doit permettre de créer une dynamique collective participative autour de l'accès à la santé (prévention et soin) et contribuer à créer les conditions plus favorables à l'exercice des professionnels de santé libéraux sur le territoire.

◆ **Méthode :**

Dans le cadre de la réalisation du diagnostic participatif, une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés avec des professionnels de santé et des représentants institutionnels et associatifs exerçant dans les quartiers prioritaires de la ville.

Cette enquête qualitative a été complétée par le travail réalisé de diagnostic micro-territorial réalisé collectivement dans le cadre de la démarche participative aux Rosiers : en 2023, une dizaine de rencontres thématiques ont eu lieu dans le cadre de cette démarche (temps d'échange collectifs, groupes de travail, ateliers santé...).

Ce travail de diagnostic fait l'objet d'un rapport publié par le CRES en 2023 : le rapport "Améliorer l'accès aux soins dans les quartiers prioritaires de la ville".

Parallèlement, dans le cadre de la démarche expérimentale aux Rosiers, les besoins identifiés ont été partagés et discutés avec les membres du comité de pilotage de Marseille en Grand ainsi que les participants à la démarche pour donner lieu à l'élaboration d'un plan d'actions dont la mise en œuvre est prévue en 2024. Ce plan d'actions a été construit autour de deux axes : le développement de l'offre de soins de proximité et la santé des femmes.

◆ **Actualités 2024/2025 :**

Plusieurs actions et/ou projets ont vu le jour sur la période dont :

- Une action de formation et de renforcement des compétences psychosociales des femmes du quartier avec un groupe de femmes inscrites au DU « Women for Women » (AP-HM) et un second groupe suivant la formation « Ambassadrices Santé » (Banlieues Santé)
- Un Village santé dédié à la santé des femmes dans le quartier des Rosiers sur 2 jours (23 et 24 avril 2025) en collaboration avec la Ville de Marseille
- Un projet de tiers-lieu dédié à la santé de femmes sur le quartier avec un porteur et des partenaires identifiés.

▶ **Partenaires de la démarche participative en santé aux Rosiers :**

- Institutions : Préfecture, ARS, Métropole, Ville de Marseille, Éducation Nationale ⁽¹⁾, AP-HM, ASV
- Professionnels de santé : professionnels de santé libéraux du territoire (médecins, infirmier(e)s, sage-femmes, laboratoire de biologie médicale, pharmacien(ne)s, psychologue(s)...), centre de santé du Grand Saint-Barthélemy (AP-HM), CPTS Actes Santé, PASS mère-enfants (AP-HM), PASS de ville, PASS Hôpital Européen, PMI...
- Professionnels et associations de l'action sociale et de la promotion en santé : centre social St Gabriel, ESF Services, les Compagnons Bâisseurs, Banlieues santé, Amicale du Nid, Association The Truth, Médecins du Monde, ADDAP 13, In Città, Plus Fort, Art et développement, Solidarité Femmes 13, Maison de la justice et du droit...

(1) directeurs/directrices d'école, coordonnateurs/coordonnatrices Rep+, coordonnateurs/coordonnatrices Cités éducatives, médecin scolaire

D- Modélisation du parcours coordonné de la PJJ



Direction de
la protection judiciaire
de la jeunesse

MILDECA | Mission interministérielle de lutte contre
les drogues et les conduites addictives

Dans le cadre d'un financement de la Mildeca, la Direction interrégionale Sud-Est de la Protection judiciaire de la jeunesse a sollicité le CRES, en fin d'année 2023, pour réaliser la modélisation du programme « Parcours coordonné Sport, Santé et Insertion » proposé à plusieurs jeunes pris en charge par la PJJ au sein de 2 territoires de la région : le Var et les Alpes-Maritimes.

Le programme Parcours coordonné est né, en 2018, d'un partenariat entre la PJJ, la Mildeca et l'UFOLEP. Il propose un accompagnement collectif et individuel renforcé dans une « logique de promotion de la santé, de prévention des addictions et de renforcement des compétences psychosociales par le média sportif, tout en favorisant l'exploitation des potentialités offertes par les territoires pour accompagner les jeunes pris en charge par la PJJ vers une insertion sociale et professionnelle ». Il est coporté par la PJJ et une structure associative locale d'éducation populaire (UFOLEP pour le Var et CEMEA pour les Alpes-Maritimes).

Découpé en 3 phases échelonnées sur 3 mois, il permet la remobilisation des jeunes et leur inscription dans un projet professionnel.

Le travail de modélisation réalisé par le CRES a permis de décrire les différentes composantes de l'action mise en œuvre par la PJJ et ses partenaires. Pour cela, le CRES s'est appuyé sur la grille Astaire, développée par Linda Cambon dans un objectif d'accompagnement au travail de transférabilité. Plusieurs informations ont été recueillies à partir :

- De sélection bibliographique et de données de la littérature,
- De documents de travail fournis par la PJJ et les structures d'éducation populaire,
- D'entretiens, de rencontres et d'échanges, individuels ou de groupes, avec les professionnels du projet, les jeunes en cours de participation ou ayant participé aux parcours coordonnés précédents et des partenaires.

Financier

- ▶ Mildeca, dans le cadre d'un financement de la PJJ DIR Sud-Est

Une première réunion de restitution s'est déroulée en septembre 2024 afin de présenter les résultats intermédiaires de la modélisation. Le rapport final est remis à la PJJ et à la Mildeca en mars 2025.

Parmi les observations réalisées par l'équipe du CRES, il est à noter que les équipes accompagnant les jeunes durant le parcours mobilisent plusieurs stratégies d'intervention de promotion de la santé : approche écologique, développement des compétences psychosociales et renforcement positif, réduction des risques et des dommages, aller vers, dispositif combinant des actions collectives et individuelles, implication des acteurs, respect des valeurs et principes éthiques de la promotion de la santé.

Après avoir partagé les points-clés repérés dans le programme, des éléments de discussion et des pistes d'améliorations ont été proposées. L'ensemble de ces réflexions sont centrées autour de 4 axes :

- Pilotage du projet
- Modalités de prise en charge
- Stratégies d'intervention
- Évaluation

Le CRES a proposé à la PJJ de poursuivre l'accompagnement en 2025, en valorisant les parcours coordonnés et en accompagnant leur déploiement régional.

Chiffres-clés

- ▶ **432** nouveaux articles publiés en 2024 dans le Fil à Fil
- ▶ **2** lettres du Fil à fil publiées
- ▶ **5.943** références disponibles dans le Filon
- ▶ **31** portraits d'acteurs dans les Profils
- ▶ **2** nouveaux numéros de la Bobine
- ▶ **1** nouvel outil, le Fil des connaissances sur les mobilités actives et santé environnement

A- Ressources en santé environnementale

Le CRES et le CYPRES ont été désignés en 2010 dans le cadre du Plan régional santé environnement pour concevoir et diffuser des ressources et des outils d'information en santé environnementale pour les professionnels de la santé, de l'éducation et de l'environnement de la région.

Pour répondre à ces besoins, le CRES et le CYPRES ont conçu et développé un site, le Filin.org, avec plusieurs entrées.

Le Filin a beaucoup évolué au fil des années. Il offre de nouvelles fonctionnalités. La page d'accueil a été réorganisée et propose une série de 10 pages thématiques :

- Qualité de l'air
- Alimentation durable
- Environnement sonore
- Changement climatique et santé
- Déchets
- Qualité de l'eau
- Nature et santé
- Lutte anti vectorielle
- Risques majeurs
- Urbanisme & santé

Il est également possible de créer un espace personnel permettant de conserver et classer ses pages favorites. La nouvelle version est responsive design, adaptée à tous les supports, ordinateurs, smartphones et tablettes. Le Filin bénéficie d'une mise à jour régulière et complète pour l'ensemble de ses fonctionnalités :

**Le Fil** (actualité), **Au Fil de l'eau** (agenda)

En 2024, 432 nouveaux articles publiés (6.995 en totalité).

6.000 visiteurs se sont connectés en 2024 pour 10.500 pages vues.

Un compte LinkedIn a été créé en octobre 2024 pour succéder à un compte X (ex Twitter).

**Le Fil-à-Fil** (Lettres électroniques thématiques)

2 lettres ont été diffusées en 2024 à 5.455 acteurs de la santé environnement :

N° 40 - Novembre 2024

Les actions et acteurs en santé environnement sur le territoire du Vaucluse avec les contributions de Clémence Cagnat (Le Souffle 84), Stéphanie Garcia (ARS DT 84), Johanna Doussaint et Stéphanie Morin (CoDES 84).

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

N° 39 - Mars 2024

L'ambrosie et ses impacts sur la santé avec les contributions de Lucile Arnaud (FREDON Provence-Alpes-Côte d'Azur), Margaux Marcel (GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Fabrice Dassonville (ARS PACA).

Préparation fin 2024 du Fil-à-Fil : *N° 41 - Janvier 2025 - Santé des jeunes et santé environnement*

Le Filon (littérature) :

5.943 références disponibles, mises à jour tous les mois. Désormais, la recherche est facilitée par un champ « descripteurs » et la mise à disposition d'un « panier ».

**Les Profils** (répertoire) :

130 acteurs, mise à jour annuelle en cours, en lien avec :

- 31 portraits d'acteurs
- 30 portraits d'actions

**La Bobine** (sélections bibliographiques) :

Deux numéros ont été publiés en 2024 :

- n° 22- Biodiversité et santé (décembre 2024)
- n° 21 - Changement climatique et santé (juin 2024)

250 exemplaires sont imprimés par numéro.

**Le Fil'Ou** (outils pédagogiques) :

141 outils y sont référencés.



Le **Fil des connaissances** est un nouvel outil de synthèses de connaissances qui fournit des repères, des données et une sélection d'expériences sur une thématique donnée de la santé environnement. Un numéro sur le thème « **Mobilités actives et santé environnement** » a été publié en mars 2024, pour accompagner le colloque organisé par le CRES « Promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement ».



Une sélection bibliographique complémentaire est disponible sur la page dédiée.

« Santé environnement » est la troisième thématique de recherches documentaires au CRES.

78 prêts ont été effectués en 2024 (dont 34 d'outils pédagogiques).

De nombreuses bibliographies ont été réalisées pour les projets du CRES :

- Pour les Journées de professionnalisation organisées avec le Graine, (bibliographie « Qualité de l'air intérieur et santé environnementale » 14 et 15 mars 2024 ; bibliographie « Changement climatique et santé environnementale » 11 et 12 avril 2024 ; bibliographie « Qualité de l'eau et santé environnementale » 20 et 21 juin 2024 accompagnées d'une présentation des ressources en santé environnement et d'un stand de documentation.
- Pour le programme « Écoute tes oreilles », à destination des futurs enseignants (INSPE) en avril 2024 puis des éducateurs et des binômes enseignant-infirmier, en décembre 2024.
- Pour accompagner les webinaires du CRES : Pathologies transmissibles par le moustique tigre : des repères pour votre pratique, Juin 2024, Inégalités sociales et environnementales de santé: quelle implication en santé publique ? Avril 2024,

Soins et santé environnementale : une occasion de repenser le soin ? » octobre et novembre 2024 et d'autres activités (Réseau régional EDUC'Alim, Journées de professionnalisation : vers une alimentation durable et de qualité pour tous), CELESTER et pour des partenaires.

La documentaliste en santé environnement du CRES a été sollicitée le 6 novembre 2024 par le CoDES 04 pour tenir un stand pour son colloque : « L'environnement et la santé au sein de nos villes : quelles combinaisons possibles ? ».

Elle accompagne les activités en santé environnement au CRES, en interne et en externe. Elle participe à différents groupes de travail et représente le CRES pour l'axe santé environnement (participation au Groupe de suivi national PNSE4 Formation – information – sensibilisation pour le CRES et la Fédération Promotion Santé, participation à un atelier et stand de ressources en 2024 pour un séminaire santé environnement organisé par la Fédération Promotion Santé et le FRENE à Lyon les 24 et 25 juin). Sa partenaire du CYPRES valorise également le Filin (par ex. dans le cadre de la journée dédiée au service sanitaire, le 9 juillet 2024 à Aix-en-Provence, organisée par le CRES dans le cadre du Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé (DRSPI).

B- Journées de professionnalisation à l'éducation pour la santé environnement

Chiffres-clés

- ▶ 3 modules programmés en 2024
- ▶ 60 participants au total
- ▶ 4 à 7 intervenants par module de formation

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre du Plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CRES et le GRAINE mettent en place conjointement, et pour la onzième année consécutive, trois modules de journées de professionnalisation en santé environnementale et à l'éducation pour la santé environnementale sur les thèmes :

- **Qualité de l'air intérieur et santé environnementale, les 14 et 15 mars 2024**
- **Changement climatique et santé environnementale, les 11 et 12 avril 2024**
- **Qualité de l'eau et santé environnementale, les 20 et 21 juin 2024**

Les objectifs sont une meilleure formation des professionnels de santé publique, de l'éducation, du social et de l'environnement et une meilleure éducation de la population par ces professionnels-relais sur la région.

Mise en œuvre des journées de professionnalisation

Chaque rencontre se déroule sur 2 jours avec un temps de formation réalisé par des intervenants experts et un temps d'échanges sur les outils pédagogiques et les pratiques professionnelles, avec la participation du CRES et du Graine.

Pour chaque module, les participants reçoivent une sélection bibliographique réalisée par la documentaliste du CRES spécialisée en santé environnementale. Cette dernière présente également, au cours de chaque formation, les ressources disponibles en matière d'éducation à la santé environnementale (BIP-BOP, Le Filin, Oscars) et met en place un stand-ressources sur toute la durée des formations.

C- Des webinaires en santé environnement

Chiffres-clés

- ▶ 6 réunions en ligne en 2024
- ▶ 3 intervenants experts

Une série de 3 webinaires a été proposée par le CRES dans le cadre du Plan régional santé environnement en 2024 :

- « Les inégalités sociales et environnementales de santé : quelle implication en santé publique ? », les 16 avril et 19 avril 2024
- « Pathologies transmissibles par le moustique tigre : des repères pour votre pratique », les 23 mai et 25 juin 2024
- « Soins et santé environnementale : une occasion de repenser le soin ? » les 22 octobre et 19 novembre 2024

◆ Déroulement

L'heure de direct commence par une présentation de l'intervenant et des objectifs du webinaire. Le diaporama commenté par l'intervenant est alors diffusé auprès des participants pendant 40 minutes environ. Les participants posent des questions à l'intervenant par écrit en direct et celui-ci y répond pendant les vingt dernières minutes. Les questions/réponses posées durant le webinaire sont retranscrites sous forme d'une « foire aux questions ».

Une sélection bibliographique et des ressources pédagogiques sont proposées à l'occasion de chaque webinaire. Le diaporama, la « foire aux questions » et les vidéos des webinaires sont ensuite mises en ligne sur le site et la chaîne Youtube du CRES pour être accessibles au plus grand nombre au-delà du direct.

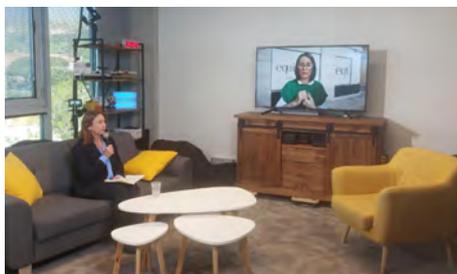


▶ 1/ Webinaire « Les inégalités sociales et environnementales de santé : quelle implication en santé publique ? »

Avec l'intervention de Séverine Deguen, consultante au bureau d'étude Equit'Health et experte sur les questions de la santé et de l'environnement sous l'angle des inégalités en duplex.

▶ **Objectifs** : donner des éléments de connaissances sur ce thème et des exemples de projets menés.

127 inscrits - 85 participants sur les 2 sessions



▶ 2/ Webinaire « Pathologies transmissibles par le moustique tigre : des repères pour votre pratique »

Avec l'intervention de Clémentine Calba, épidémiologiste à Santé publique France et Clément Piétin, responsable régional environnement extérieur à l'ARS PACA.

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

▶ **Objectifs** : faire le point sur la situation régionale actuelle et répondre aux interrogations : comment diagnostiquer ces maladies ? Pourquoi et comment les signaler ? Quels messages de prévention pour les patients ?

220 inscrits - 115 participants sur les 2 sessions.



▶ 3/ Webinaire « Soins et santé environnementale : une occasion de repenser le soin ? »

Avec l'intervention de Philippe Perrin, éco-infirmier et directeur de l'IFSEN (Institut de Formation en Santé Environnementale) en duplex.



▶ **Objectifs** : répondre aux interrogations : comment le secteur de la santé peut-il participer à la transition écologique ? Dans quelle mesure les établissements de santé peuvent-ils atténuer l'impact carbone de leurs activités ? Quelles nouvelles pratiques écoresponsables peuvent adopter les professionnels de santé et pour quels bénéfices ?

En fin d'intervention et avant le temps d'échanges avec les participants, Patrice Garcia, chargé de mission au sein de la Direction de l'Offre de Soins de l'ARS PACA (1^{ère} session) et Virginie Pouget, chargée de mission à la Direction santé, formations sanitaires et sociales, service des actions territoriales en santé (2^{ème} session) de la Région Sud, sont intervenus afin de présenter la dynamique partenariale entre l'ARS, la Région, l'ADEME, la FHF et l'ANFH d'accompagnement des établissements de santé et médico-sociaux sur la transition écologique, inscrite dans le nouveau Plan régional environnement.

275 inscrits - 158 participants sur les 2 sessions



D- Écoute tes oreilles

Chiffres-clés

- ▶ 1 journée régionale de lancement
- ▶ 19 chargés de projets/éducateurs mobilisés sur la région
- ▶ 29 collèges et 129 classes sensibilisés (de la 6^{ème} à la 3^{ème}), soit environ 3.225 élèves sur l'année scolaire 2023-2024
- ▶ 38 infirmiers scolaires et professeurs formés en 2023-2024

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur



Une campagne régionale de prévention des risques auditifs et extra-auditifs « Écoute tes oreilles ! »

Lauréat 2019 du Décibel d'argent remis par le Conseil national du bruit (CNB) qui récompense les initiatives les plus remarquables en faveur de l'environnement sonore. Depuis juin 2023, le programme est inscrit au registre national des interventions efficaces ou prometteuses en prévention et promotion de la santé de Santé publique France, dans la rubrique santé environnement.

En partenariat avec les rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, le CRES et le GRAINE ont déployé en 2024 pour la neuvième année la campagne « Écoute tes oreilles ! ». La campagne a ciblé toutes les classes du collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème}). « Écoute tes oreilles ! » s'appuie sur des partenaires opérationnels que sont les comités départementaux d'éducation pour la santé et les structures d'éducation à l'environnement et au développement durable. Le principal prestataire sur la partie formation est le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CidB).

L'objectif principal de cette campagne est de prévenir les risques auditifs et extra-auditifs auprès des préadolescents. Les objectifs opérationnels du projet sont :

- optimiser le module de prévention et ses modalités de mise en œuvre dans les collèges avec les partenaires opérationnels en fonction des résultats de l'évaluation annuelle
- former les enseignant(e)s et les infirmier(e)s scolaires des collèges candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation (PAF), en lien avec les rectorats
- former les futurs enseignants dans le cadre de leur formation initiale, en lien avec l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de Marseille
- mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale auprès de pré-adolescents dans les collèges volontaires par les partenaires opérationnels.

▶ Les activités réalisées

▶ Sélection des collèges et répartition des interventions entre les partenaires opérationnels

Un appel à candidatures a été lancé par les deux rectorats, à la rentrée de l'année scolaire 2024-2025. Les collèges ont eu la possibilité de candidater pour bénéficier de la campagne sous certaines conditions : identification d'un binôme enseignant(e)/infirmier(e) scolaire dans le collège, participation du binôme à une formation de 2 jours dispensée par le CidB, accueil du partenaire opérationnel dans le collège lors d'une réunion de préparation aux futures interventions et d'une réunion de bilan, réalisation des interventions dans plusieurs classes du collège et réflexion sur une pérennisation de l'action sur le bruit au sein du collège l'année suivante.

▶ Coordination et encadrement de la journée régionale de lancement et des formations

- Journée de lancement

Le CRES et le GRAINE ont coordonné une journée au CRES, à Marseille (en novembre 2024), qui a été l'occasion de travailler sur des méthodes de favorisation de la co-animation «binôme/intervenant» et l'implication des parents. Les partenaires opérationnels ont aussi pu mettre à jour leurs connaissances sur le sujet grâce à l'intervention d'un expert (Martin Nedelec, audioprothésiste à Amplifon).



- Formations « Bruit et santé »

Aux côtés du CidB, le CRES et le GRAINE ont assuré le bon déroulement des 2 formations :

- les 4 et 5 décembre 2024 à Marseille
- les 18 et 19 décembre 2024 à Nice

Lors de ces formations, le CRES et le GRAINE ont proposé aux participants des compléments documentaires et des outils pédagogiques à exploiter auprès des collégiens. Une formation a également été dispensée auprès des futurs enseignants de l'INSPE les 10 et 11 avril 2025.



Mise à disposition de l'exposition « Des sons et des bruits »

Tous les collèges peuvent emprunter auprès du CRES l'exposition du CidB « Des sons et des bruits ». C'est la Métropole d'Aix-Marseille-Provence qui a mis à disposition du CRES cette exposition itinérante.



Mise en œuvre des modules dans les départements en 2024-2025

L'objectif général du module de sensibilisation est de permettre aux collégiens d'être citoyens de leur environnement sonore et acteurs de leur santé auditive et extra-auditive. Ce module est réalisé en 2 fois 2h auprès des classes, de la 6^{ème} à la 3^{ème} :

- une première intervention vise à familiariser les élèves à la physique du son, à leur présenter la physiologie et le fonctionnement de l'oreille et à caractériser leurs pratiques d'écoute de musique amplifiée

- une seconde intervention vise à sensibiliser les élèves aux risques auditifs et extra-auditifs, à les informer des comportements à adopter et des outils à utiliser pour les réduire, et à leur faire prendre conscience de leur contribution à leur propre environnement sonore.

Les interventions s'organisent autour d'activités ludo-éducatives, d'écoutes de sons, de vidéos courtes, de manipulations d'outils (sonomètres, bouchons d'oreilles, etc.), de temps d'échanges...

► Évaluation

Différents outils d'évaluation ont été mis en place pour évaluer le processus et les résultats de cette action. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par les élèves sont appréciés par un questionnaire d'évaluation "avant/après". Les binômes complètent également un questionnaire de satisfaction. Les partenaires opérationnels sont questionnés sur le processus de la campagne.

Sur la campagne 2023-2024, 97% des binômes déclarent que la formation répond à leurs attentes. Ils soulignent l'intérêt des informations et l'efficacité des intervenants.

Les éléments les plus appréciés sont : l'apport de connaissances, les échanges, les outils pédagogiques et le professionnalisme des intervenants. Au terme de la formation, 96% des participants se disent prêts à mettre en place des actions sur ce thème.

Les éléments les plus appréciés par les collégiens (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) sont : les expériences sur le son, les activités et les jeux, ainsi que les vidéos.

100% des binômes sont satisfaits à très satisfaits du déroulement global de la campagne. Les idées fortes retenues par les binômes sont : l'importance de la prévention, la prise de conscience des élèves des risques auditifs et extra-auditifs, la sensibilisation aux dangers du bruit et les « 3 moins ». Ils sont 56% à avoir des idées d'actions de prévention à poursuivre dans leurs collèges l'année suivante. Il s'agit essentiellement de renouveler des séances de sensibilisation auprès d'élèves, de réaliser la cartographie sonore de l'établissement, de mettre en place l'exposition « Des sons et des bruits » et de mener des réflexions autour de l'aménagement d'espaces apaisants au sein des établissements.

Le bilan régional de la campagne 2023-2024 est prévu le 1^{er} juillet 2025 avec les partenaires opérationnels et vers la mi-juillet 2025 avec l'ARS et les rectorats.

E- Le Réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Réseau EDUC'alim)

Chiffres-clés

Depuis le lancement du Réseau :

- plus de **350** personnes touchées par les événements du Réseau
- **6** journées de professionnalisation réalisées au niveau régional
- **2** webinaires organisés au niveau régional

Le Réseau régional de l'éducation à l'alimentation durable et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Réseau EDUC'alim) est co-coordonné par le CRES et le GRAINE (réseau régional pour l'éducation à l'environnement), et financé par la DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'inscrit dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA).

Sa première phase s'est déroulée de novembre 2021 à juin 2023. Lors de cette phase 1, un pôle d'acteurs composé de 14 structures de terrain du secteur associatif et 3 structures du secteur public a été associé pour mettre en place des modules de professionnalisation sur l'éducation au goût auprès de personnel scolaire et périscolaire. Outre les activités de coordination et d'animation régionale de ce pôle, le CRES et le GRAINE ont organisé des journées de professionnalisation ainsi qu'un webinaire.

La phase 2 du réseau a démarré en décembre 2023 et est prévue sur 3 ans, jusqu'en 2026.

L'objectif principal est de développer une dynamique régionale permettant la mise en place d'actions en éducation à l'alimentation et au goût en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en favorisant la mise en place d'actions de terrain, les échanges et le partage d'expériences, l'accompagnement méthodologique et pédagogique, la professionnalisation des acteurs leur permettant d'être relais.

Financier

- DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur



◆ Les activités réalisées en 2024

Le CRES et le GRAINE ont organisé différents événements en 2024 :

- **Deux modules de professionnalisation au niveau régional :**
 - Module « Éduquer au goût - niveau initial » le 5 avril 2024 à Aix-en-Provence, à destination de toute personne souhaitant découvrir les bases de l'éducation au goût et mener des activités sur ce thème : associations, collectivités, professionnels de santé...
 - Module « Éduquer au goût - niveau approfondissement » les 6 et 7 juin 2024 à Marseille, à destination de toute personne menant déjà des activités d'éducation au goût et souhaitant se perfectionner.
- **Une réunion avec les membres du comité de pilotage** afin de faire un point d'étape sur l'avancée du projet (membres du comité de pilotage : DRAAF, rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, REGALIM, ADEME, CNFPT, ANEG, ARS, ADERE).
- **Un webinaire régional** le 14 octobre 2024, sur le thème : « L'éducation au goût : un levier pour réduire le gaspillage alimentaire ». Un replay de ce webinaire est disponible sur les sites du CRES et du GRAINE.

Le CRES et le GRAINE ont également créé une charte graphique pour le Réseau avec un nouveau logo. Ils ont représenté le Réseau lors de 5 réunions/rencontres au niveau régional. Ils ont échangé par visioconférence/ téléphone avec plus de 10 acteurs en éducation à l'alimentation durable et au goût.



► Quelques résultats d'évaluation des actions

Les modules de professionnalisation au niveau régional ont répondu aux attentes de plus de 90% des participants. Les éléments les plus appréciés sont les ateliers de dégustation, les intervenants et les échanges.

2 mois après les modules, 100% des répondants au questionnaire d'évaluation à froid sont satisfaits à très satisfaits des modules. De plus, certaines personnes, ayant suivi le module « initiation », ont pu mener des actions en éducation au goût : des ateliers de dégustation en écoles maternelles, de la sensibilisation des équipes de la PMI sur la thématique ...

100% des participants au webinaire régional sont satisfaits à très satisfaits. Suite au webinaire, les éléments que les participants pensent pouvoir utiliser dans leur pratique professionnelle sont : les chiffres du gaspillage alimentaire, les démarches présentées par la commune d'Avignon et plus particulièrement le développement d'un kit à destination des cantines, les explications sur l'éducation au goût et le fait de travailler sur l'ambiance et l'environnement du mangeur.



F- Alimed 25

Chiffres-clés

- 1 consortium d'acteurs engagés pour la promotion de l'alimentation durable
- 2 acteurs de terrain mobilisés
- 1 réunion de lancement
- 1 réunion de co-construction

Un projet de sensibilisation des professionnels et enseignants des filières agroalimentaires, agricoles et de l'hôtellerie-restauration à la thématique de l'alimentation durable

◆ Contexte

Le CRES, en partenariat avec le GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'investit depuis la rentrée 2024 dans un nouveau projet autour de l'alimentation durable, le projet ALIMED 25. Ce projet a vu le jour grâce à l'engagement de plusieurs acteurs autour de la thématique :

- le CMQe TIH (Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Tourisme Hôtellerie Restauration),
- le CRIPT (Réseau des établissements d'enseignement agricole de la Région Sud),
- la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt),
- l'UMIH (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie),
- et l'ARIA Sud (Association Régionale des Industries Alimentaires).

L'objectif de ce projet est de **mobiliser, sensibiliser et former les professionnels et enseignants des filières agroalimentaires, agricoles et de l'hôtellerie/restauration** afin de renforcer à terme leurs compétences sur les enjeux actuels de l'alimentation durable, pour le bénéfice des formateurs et des apprenants.

◆ Action du CRES

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, le CRES coordonne une action de sensibilisation sur ce thème

Financier

- Caisse des dépôts

destinée aux enseignants des lycées professionnels des métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration. L'objectif est d'initier et d'approfondir leurs connaissances sur les enjeux de l'alimentation durable, qu'ils soient sociaux, économiques, culturels ou liés à la nutrition, la santé et l'environnement à travers des modules de sensibilisation. L'idée est de leur fournir des ressources et outils pédagogiques clés en main, afin de faciliter l'intégration de ces contenus dans leurs enseignements et la mise en œuvre de projets éducatifs concrets. Le CRES travaille à la mise en œuvre de cette action avec le soutien du Comité Départemental d'Éducation pour la Santé des Alpes-Maritimes (CoDES 06) et l'association d'éducation à l'environnement le Loubatas des Bouches-du-Rhône.

◆ Point d'étape

L'identification des besoins en formation et en sensibilisation du public cible sur la thématique de l'alimentation durable a été rendue possible par une première analyse des référentiels de formation des enseignants. Début décembre 2024, une réunion de lancement a eu lieu, suivie d'un atelier de co-construction des modules de sensibilisation entre le CRES, le GRAINE, le CoDES 06 et le Loubatas.

La co-construction des modules de sensibilisation se poursuivra en 2025, en vue de leur finalisation et de leur déploiement, prévus d'ici 2027. Une évaluation est également prévue à l'issue de chaque module afin d'évaluer les résultats de l'action.

G- L'outil pédagogique "Mouskit"

Le kit pédagogique le Mouskit a été réalisé en 2018 par le CRES, les ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie, le CH du Pays d'Aix, les villes d'Aix-en-Provence et de Marseille, les régions académiques Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental du Var, le CNEV, le Graine Languedoc-Roussillon et l'EID Méditerranée.

Il a pour objectifs d'améliorer les connaissances des 9-15 ans sur *Aedes albopictus* et de promouvoir de nouveaux comportements individuels et collectifs, et fournit clés en mains des outils d'intervention. Depuis 2020 il est disponible sous forme de site web :

www.mouskit.org.

◆ Des mises à jour

Une nouvelle fiche pédagogique sur les nouveaux vecteurs *Aedes japonicus* et *Aedes koreicus* a été réalisée, mise en ligne sur le site internet et intégrée au livret en janvier 2024.

◆ Un tutoriel

Un tutoriel vidéo du Mouskit, à destination des utilisateurs, a été créé à l'été 2024. Il permet de présenter l'outil, de diffuser les messages clés de prévention et est illustré par des témoignages du terrain. Ce tutoriel est accessible sur le site internet du CRES, du Mouskit et sur la chaîne Youtube du CRES.

<https://www.mouskit.org/communaute-educative/construisez-preparez-votre-intervention>



◆ Le Mouskit et le service sanitaire en santé

Dans le cadre du service sanitaire qui s'est déployé en santé environnement pour les étudiants en santé à la Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille, le Mouskit a été choisi comme l'action de prévention unique que les étudiants devaient mettre en œuvre en 2023-2024.

Plus de 120 étudiants en santé ont été sensibilisés à l'outil. 40 séances ont été réalisées dans 32 établissements marseillais sur la période de février à mai 2024.

Les actions de prévention ont été réalisées auprès de 1.590 élèves d'écoles de Marseille et de 4 niveaux (dont 20 CP, 67 CE1, 141 CE2, 616 CM1, 746 CM2).

En 2024-2025, le Mouskit est de nouveau proposé aux étudiants comme action de prévention.

Financier

► ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

◆ Un atelier de présentation de l'outil

Le CRES et le CODES 83 ont animé conjointement un atelier de présentation du Mouskit à destination des cadres et formateurs accompagnant les étudiants en santé de la région lors de la **Journée régionale sur le service sanitaire, le 9 juillet 2024 à Aix-en-Provence.**

◆ Le Rallye Mouskit



Un projet de déploiement de l'outil pour les centres d'hébergement et de loisirs, via un partenariat avec les Francas du Var et le CODES 83, a été mis en œuvre.

Le Rallye Mouskit est un grand jeu destiné aux enfants de 8 à 12 ans et aux équipes d'animation afin de leur permettre d'acquérir, de manière ludique, des connaissances sur le moustique tigre et d'adopter les bons gestes de prévention pour s'en protéger.

Au travers de manipulations, devinettes, quiz, expériences, collages, interactions... les enfants sont invités en deux heures à découvrir le cycle de vie du moustique, les risques vectoriels, les gestes de prévention, mais aussi l'intérêt des moustiques pour l'environnement.

Pour les animateurs, chaque épreuve comporte une fiche avec les connaissances à transmettre, le déroulement de l'animation, le matériel nécessaire et les modalités de validation des connaissances.

Des supports pédagogiques et ludiques ont également été créés pour les enfants.

Le Rallye Mouskit sera disponible en prêt sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les centres de ressources des comités d'éducation pour la santé et des Francas du Var en 2025.

H- www.celester.org : un guide méthodologique en ligne pour accompagner les collectivités territoriales à partir de projets inspirants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Chiffres-clés

- ▶ 11 thématiques en santé environnement
- ▶ 10 témoignages de collectivités

Financeur

- ▶ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES, dans le cadre du PRSE 3, soutenu par le Conseil régional et l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, a conçu le site internet www.celester.org en 2019. Ce dernier fait suite à la parution en mai 2019 d'un guide méthodologique, « L'état des lieux en santé environnementale », réalisé par l'Observatoire régional de la santé et mis à la disposition des collectivités pour faciliter leur implication en santé environnement et l'intégration de cette thématique dans les politiques locales.

Le site internet Celester (Construisons Ensemble l'Environnement et la Santé des TERritoires) a pour objectif de favoriser la mobilisation et l'engagement des collectivités sur les questions de santé environnement.

Il propose trois entrées : thématique, géographique et méthodologique.

Celester.org propose en ligne un guide méthodologique pour la conduite de projets en promotion de la santé environnementale (état des lieux, priorités, objectifs, plan d'action, évaluation, communication).

Chaque point méthodologique est illustré par des témoignages de collectivités sur **11 thématiques : air intérieur, air extérieur, eau destinée à la consommation humaine, eau de baignade, habitat, bruit, risques vectoriels, risques climatiques, urbanisme, gestion des déchets et alimentation durable**.

À ce jour les projets de 10 collectivités y sont présentés, avec les témoignages d'élus ou de techniciens du Grand-Avignon, du Département des Hautes-Alpes, des communes de Turriers, de Miramas, de Carpentras, de Hyères et de Mouans-Sartoux, de la communauté d'agglomération Var-Estérel-Méditerranée, de Nice et de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez - Ramatuelle. Les témoignages se présentent sous forme de vidéos d'un technicien et/ou d'un élu, accompagnées du texte de leur interview et de bibliographies thématiques permettant d'aller plus loin dans la réflexion et la mise en œuvre des projets.

En 2024, malgré de nombreuses sollicitations auprès de collectivités, il n'y a pas eu de projets valorisés.

I- Transition écologique des établissements de santé : appui à l'accompagnement

Le 9 juillet 2024, le CRES a organisé une journée régionale sur le service sanitaire ayant pour thématique la santé environnementale. Cette journée était à destination des cadres et formateurs et formatrices accompagnant les étudiants et les étudiantes en santé de la région.

Lors de cette journée, le sujet de la transition écologique des établissements de santé a été abordé par les intervenants lors de la conférence plénière.

Les 22 octobre et 19 novembre 2024, dans le cadre de ses webinaires en santé environnement, le CRES a organisé un webinar ayant pour thème : « Soins et santé environnementale : une occasion de repenser le soin ? ». Philippe Perrin, directeur de l'Institut de Formation en Santé Environnement était l'intervenant principal de ce webinar.

Il a été abordé dans celui-ci la transition écologique des établissements de santé.

Par ailleurs, un second intervenant appartenant à la commission de suivi de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Transition écologique des établissements publics de santé et médico-sociaux » de la Région Sud - Patrice Garcia de l'ARS PACA lors de la session d'octobre, et Virginie Pouget de la Région Sud lors de la session de novembre - a pu présenter la démarche régionale aux participants et faire un point d'avancement.

J- Colloque « Promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement »

Le CRES a organisé le 21 mars 2024 le colloque « Promouvoir les mobilités actives pour agir sur la santé et l'environnement » à Aix-en-Provence à destination des acteurs de la santé environnement, élus, techniciens des collectivités de la région.

L'objectif de ce colloque était de dresser un état des lieux des mobilités actives et de proposer des pistes de réflexion pour mieux agir, en valorisant ce qui existe déjà en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en alternant des interventions sur l'état des connaissances et des présentations d'expériences de terrain inspirantes.

La matinée a permis de mieux appréhender le contexte et les enjeux de la promotion des mobilités actives, l'après-midi s'est articulée autour de deux tables rondes présentant des actions et illustrant les freins et les leviers à la promotion des mobilités actives.

Antoine Noël-Racine, maître de conférences au Laboratoire Motricité Humaine Expertise Sport Santé (LAMHESS, UPR 6312) de l'Université Côte d'Azur a présenté en quoi les mobilités actives représentent un enjeu de santé publique ; puis Marie Jardin, chargée d'études à l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes Côte d'Azur a évoqué l'accidentalité des mobilités actives en région et la difficulté d'un panorama exhaustif sur cette question.

Merlin Paul, enseignant chercheur au laboratoire de psychologie sociale d'Aix-Marseille Université a dévoilé les mécanismes du choix modal et comment l'influencer ; Kevin Jean, maître de conférences en épidémiologie au laboratoire Mesurs, au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM Paris), est intervenu sur les bénéfices sanitaires et climatiques des mobilités actives aujourd'hui et demain, à partir d'une étude publiée en mars 2024.

Se sont ensuite succédé deux présentations autour d'outils permettant de mesurer l'impact sur la santé de la pratique des mobilités actives, développées en région : Lucas Remontet, d'Energies Demain, avec l'outil HEAT (Health Economic Assessment Tool), déployé en Provence-Alpes-Côte d'Azur avec l'ARS, et l'équipe du Cerema (Viviane Marrie, Cerema Méd et Brice Boussion, Cerema Territoires et Ville, Lyon), avec les Enquêtes Mobilités Certifiées Cerema (EMC2) complétées par le projet SANUM : mobilité et santé physique, mentale et sociale puis avec Alexandre Staub, chargé d'études mobilités, AGAM, pour le déploiement d'EMC2 dans les Bouches-du-Rhône.

Les villes d'Aix-en-Provence, de Nice et la Métropole Aix-Marseille-Provence, avec Anne-Laure Bajon, Pauline Ivaldi et Karine Guiselin, ont illustré le propos avec des exemples de réalisations de rues scolaires, de parcours de marche actifs et de démarches en faveur de la mobilité active à destination des entreprises.

Financier

► ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

La seconde table-ronde a proposé des pistes de leviers d'actions en région, avec Thomas Margueron, responsable régional santé environnement à l'ARS PACA et Patrick Berry, consultant pour la démarche d'urbanisme favorable à la santé (UFS) et évaluation d'impact sur la santé (EIS), Léo Gelis, Ademe, sur le développement du vélotourisme en région. Yann Serveau, chargé de projets de transports urbains et modes actifs, DREAL, a enfin présenté les appels à projets et dispositifs mobilisables.

Un dossier de connaissances synthétique sur les « Mobilités actives et santé environnement » avait été conçu par les documentalistes du CRES et du CYPRES et a accompagné le colloque.

Les documentalistes du CRES ont tenu un stand en proposant une sélection de documents sur le sujet issu du centre de ressources du CRES et une table de documentation des partenaires (Ademe, Agam, CEREMA etc.)

De nombreux partenaires, membres du comité de pilotage, se sont mobilisés pour la réussite de ce colloque : l'ARS PACA, en premier lieu, qui l'a également financé, mais aussi la DREAL, l'Ademe, l'Agam, le Cerema, la Région Sud, et l'ensemble des intervenants qui ont répondu présents ainsi que l'équipe du CRES.



K- Mise en place de formations en Urbanisme Favorable à la Santé

◆ Contexte

Le CRES a été sollicité par l'ARS et la DREAL et a été financé par la Région Sud afin de mettre en place des formations « starter » à étaler sur l'année 2024.

Ces formations « starter » ont eu pour but de permettre aux agents et élus des collectivités intéressées par la démarche d'urbanisme favorable à la santé de pouvoir s'acculturer aux pratiques de cette démarche avant que le projet retenu ne soit lancé pour faciliter plus tard son déploiement.

Suite à la tenue d'une commission présidée conjointement par la DREAL et l'ARS qui a permis de sélectionner les projets selon des critères de clarté dans l'écriture, et de pertinence par rapport aux besoins du territoire de la collectivité notamment, 9 projets ont été retenus

- Ville de Marseille : 4
- Ville d'Aubagne : 1
- Ville d'Avignon et Grand Avignon : 2
- Communes de l'Agglomération de Dracénie : 1
- Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur : 1

◆ Définition d'un programme de formation

Dès 2023, le CRES s'est rapproché d'un formateur spécialisé en urbanisme favorable à la santé pour travailler la mise en place d'un programme de formation à destination des collectivités lauréates, et donc adapté au territoire concerné par le projet de chacune de ces collectivités.

L- Service sanitaire

En 2024, le CRES a été sollicité par l'ARS PACA pour organiser un séminaire régional à destination des professionnels et professionnelles, cadres, formatrices et formateurs accompagnant les étudiantes et étudiants de la région dans la mise en œuvre du service sanitaire en santé. Cette journée fait suite aux formations régionales organisées par le CRES et les CoDES à l'été 2022, destinées au même public, elle s'inscrit également en résonance avec les journées nationales organisées en mars 2023.

La Région s'est associée à l'ARS et le thème majeur de la journée a porté sur la santé environnementale, nouvelle thématique de santé à proposer aux étudiantes et étudiants à partir de la rentrée 2024.

La journée s'est déroulée le 9 juillet 2024, dans les locaux de l'IFSI d'Aix-en-Provence, et a réuni 64 participantes et participants de l'ensemble de la région, majoritairement des cadres formatrices et formateurs en soins infirmiers.

La matinée a permis d'introduire, en première partie, les éléments politiques et stratégiques en matière de santé environnementale mis en œuvre en région et coportés par l'ARS et la Région, puis en seconde partie

Financier

- ▶ Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans cet objectif, le CRES a proposé à l'Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS PACA) d'intervenir lors de ces formations « starter » et présenter un diagnostic adapté à l'échelle territoriale choisie par le projet.

Pour l'année 2024, des formations se sont tenues :

- les 20 et 21 février 2024 pour la Société Publique Locale d'Aménagement d'Intérêt National Aix-Marseille Provence
- les 27 et 28 mars 2024 pour le Grand Avignon
- les 23 et 24 avril pour l'Agglomération de Dracénie
- et les 25 et 26 avril pour la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur

Une des finalités principales de ces formations est de pouvoir réunir des personnes concernées par le projet, mais venant d'horizons divers et de permettre de lancer un travail collectif. Les premiers retours des participants ont été très positifs, tandis qu'un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux participants afin de recueillir leurs remarques et leurs propositions d'amélioration.

Financier

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

deux présentations complémentaires du concept One Health et de la question de la prise en compte de la dimension environnementale dans les soins, réalisées par Léonie Varobieff, conférencière et enseignante, et Philippe Perrin, éco-infirmier.

Enfin, la matinée a permis aux personnes présentes d'aller à la rencontre de plusieurs partenaires (CPAM, ARCA Sud, CPIE du Pays d'Aix, CRIPS Sud, CYPRES et CoDES de la région) et d'assister à des présentations orales d'équipes infirmières ou universitaires, avec pour objectif de partager des retours d'expériences relatives au service sanitaire.

L'après-midi a permis aux participantes et participants de suivre un atelier au choix :

- Découverte de la fresque One Health
- Outils pédagogiques en santé environnementale
- Ronde des outils pédagogiques sur 4 thématiques du service sanitaire
- Participation des publics : comment la favoriser
- Le service sanitaire dans 5 ans : les clés de la réussite



Un peu plus de la moitié des personnes présentes ont répondu à notre questionnaire d'évaluation :

- Mentionnant que la journée a répondu en majorité à leurs attentes, ajoutant des propositions pour une prochaine journée,
- Indiquant être satisfaits et très satisfaits des contenus de la journée, avec en redondance un petit regret de n'avoir pas pu assister à tout ou pas assez de temps pour échanger,
- Les modalités d'organisation ont été très majoritairement appréciées : le lieu, les horaires, l'ambiance générale,
- Enfin, le sentiment d'utilité pour la pratique professionnelle a été très largement étayé

À l'issue de la journée, quelques besoins complémentaires ont été rapportés, en termes de développement de compétences, d'informations, de connaissances et d'outils, et les répondantes et répondants ont partagé des suggestions et idées de perspectives pour l'avenir.

L'ensemble des supports de la journée sont disponibles sur le site du CRES, ainsi qu'une vidéo de promotion du service sanitaire, réalisée par le service de communication de l'ARS.

Parmi les pistes identifiées par l'ARS et le CRES, en fin de journée, demeurent la volonté de mieux associer les autres professions engagées dans le service sanitaire ainsi que les représentantes et représentants des étudiantes et étudiants en service sanitaire.

La mise en place du comité technique (cotech) dédié à la mise en œuvre du Plan Antichute a été décidée en janvier 2023, avec pour objectif général de solliciter l'expertise des acteurs pour informer la communauté de pratique des actions en cours en lien avec les 6 axes du plan antichute, identifier les moyens existants et à mettre en place pour suivre leur avancement, ainsi que leurs résultats selon les indicateurs définis par les porteurs.

Financier

► ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur

► Les comités techniques du Plan régional antichute des personnes âgées

Le CRES a organisé et animé le troisième comité technique (cotech) le 14 mars 2024, avec à l'ordre du jour les événements indésirables graves associés aux soins (EIGS), la téléassistance pour le maintien à domicile ou encore le renforcement de l'axe n°2 avec une 4^{ème} action visant une meilleure adaptation de l'environnement extérieur et de l'espace public pour faciliter et sécuriser les déplacements des personnes âgées.

Le cotech a réuni une vingtaine de participants, représentants du Gérontopôle Sud, du siège ARS et de ses Délégations Départementales, des Conseils Départementaux, de la Mutualité Française Sud-Provence Alpes-Côte d'Azur, du Groupement Régional d'Appui au Développement de la e-Santé, de l'Observatoire du Médicament, du Centre d'innovation et d'usages en santé, des Dispositifs médicaux, de l'Innovation Thérapeutique, de l'Observatoire Régional de la Santé, de la Structure Régionale d'Appui à la Qualité des Soins et à la Sécurité des Patients.

► Un classement des actions de prévention des chutes selon les axes stratégiques du Plan Antichute

Pour rappel le CRES a établi un classement des actions antichute selon les axes définis par le Plan :

N° axe	Intitulé de l'axe défini par le Plan Antichute	Nombre d'actions recensées par les porteurs dans OSCARS Santé entre 12/2021 et 12/2024
Axe 1	Savoir repérer les risques de chute et alerter	41
Axe 2	Aménager son logement et sortir en toute sécurité	6
Axe 3	Des aides techniques à la mobilité faites pour tous	14
Axe 4	L'activité physique, meilleure arme antichute	56
Axe 5	La téléassistance pour tous	5
Axe T	Informier et sensibiliser	73

► Nombre de bénéficiaires par année selon le département

Le CRES a extrait des données quantitatives relatives au nombre de bénéficiaires des actions de prévention des chutes recensées dans OSCARS santé entre 2021 et 2023, ventilées par année et par département :

Département	04	05	06	13	83	84	TOTAL bénéficiaires
En 2021	30	2 130	3 250	1 720	1 294	645	8 888
En 2022	345	4 598	765	944	645	637	6849
En 2023	1 881	2 098	3 935	2 463	2 071	2 083	6288

Recensement du nombre total de bénéficiaires des actions antichute recensées dans OSCARS Santé, par année, entre juin 2021 et décembre 2023, soit un total de 22 025 bénéficiaires.

Organisation du colloque régional Plan Antichute des personnes âgées

Le CRES a organisé en novembre 2024 à Marseille le colloque « Plan antichute des personnes âgées en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».



L'organisation s'est faite avec un comité de pilotage composé de l'ARS et du Gérontopôle Sud, et plus de 230 acteurs du Plan ont été sollicités (CPAM, Carsat, DAC, CCAS, CPTS, URPS...) pour contribuer à l'élaboration du contenu.



Le colloque a réuni 186 participants. Un taux de participation élevé qui a reflété une forte dynamique autour de la prévention des chutes chez les personnes âgées en région.

Résultats du questionnaire de satisfaction (39 répondants)

- Réponse aux attentes globales : 92,31 % de satisfaction cumulée
- Objectif du colloque atteint pour 84 % des répondants
- Thématiques bien évaluées par 94 % des répondants (note moyenne : 4,24/5)
- Apports théoriques jugés positifs (68,58 %) mais perfectibles pour certains (28,57 % « assez bien »)
- Apports pratiques appréciés (60,6 %) mais perçus comme moyens par 33 %
- Qualité des réponses des intervenants : 65,72 % « très » ou « extrêmement bien », mais attentes parfois partiellement satisfaites
- Encouragement à la participation : 60 % satisfaits, mais 40 % jugent l'aspect améliorable
- Mise en réseau : appréciée par 69 %, mais un tiers des répondants attend plus d'interactions
- Intérêt maintenu durant l'événement pour 55,5 % ; 44,5 % suggèrent des moments moins engageants
- Durée de l'événement : 67 % satisfaits, 26 % la trouvent trop longue
- Organisation générale : 74 % très satisfaits, aucun retour très négatif

Passage de relais : du CRES PACA au Gérontopôle Sud pour la coordination du Plan Antichute

La journée régionale a marqué une étape clé dans la structuration du Plan antichute en région.

À cette occasion, le CRES a passé le témoin au Gérontopôle Sud, désormais en charge de la coordination régionale du Plan Antichute.



Le projet Mammobile

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur présente des défis significatifs en matière de santé publique, notamment en ce qui concerne le dépistage des cancers. Le taux de participation aux dépistages organisés reste inférieur à la moyenne nationale, justifiant la mise en place d'un projet de Mammobile pour améliorer l'accessibilité et la sensibilisation.

► **Objectifs :**

- **Améliorer le taux de dépistage du cancer du sein** en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ciblant les communes éloignées et les populations à risque
- **Réduire les délais d'attente pour les rendez-vous de mammographie**, qui peuvent atteindre plusieurs mois
- **Sensibiliser et éduquer** les populations locales sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein

► **Projections chiffrées :**

- **Augmentation du taux de dépistage** : avec l'introduction du mammobile, il est prévu d'atteindre un taux de dépistage de 60% d'ici cinq ans, en ciblant les zones rurales et urbaines défavorisées
- **Nombre de mammographies** : le mammobile devrait permettre de réaliser environ 40 à 50 mammographies par jour, sur 250 journées d'activité par an soit environ 12.500 mammographies par an. Ces chiffres sont basés sur l'équilibre financier.
- **Cas positifs détectés** : on estime que le dispositif permettra de détecter plus de 1.000 nouveaux cas de cancer du sein par an, facilitant une prise en charge précoce et améliorant les chances de survie.

► **Partenaires institutionnels et financiers :**

- Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Direction de la Santé Publique et Environnementale
 - Direction des soins de proximité
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Direction santé, formations sanitaires et sociales

Financeur

- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CRES a fait un recensement des dispositifs de type mammobile existant en région, avec un travail de synthèse bibliographique sur la thématique. Puis le CRES a mené l'étude préalable en menant 15 entretiens auprès des structures suivantes :

- Onco Paca Corse
- Centre Antoine Lacassagne
- CDOM 13
- CPTS Tinée Vésudie – Médicobus
- Ligue contre le cancer 84
- Gynécobus
- Institut Paoli-Calmettes
- CRCDC PACA
- CRCDC Auvergne Rhône-Alpes projet mammobile Allier
- CPAM Coordination régionale de la gestion du risque et de la lutte contre la fraude
- Institut Sainte-Catherine
- URPS ML PACA
- Entreprise Toutenkamion
- ARS PACA Service Organisation du premier recours
- Mission qualité
- Mammobile de l'Ariège

L'étude a permis de comprendre les freins et leviers, ainsi que les conditions de réussite du projet à partir des expériences conduites dans d'autres régions. Elle a mobilisé les partenaires institutionnels, sanitaires et associatifs pour créer un écosystème favorable au projet, s'assurer du soutien des différents acteurs, identifier les ressources et les rôles que chacun pourra apporter et jouer.

L'étude a permis d'identifier et de mobiliser un porteur de projet pour porter le futur Mammobile.

Dispositif régional d'échanges entre les acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé

Chiffres-clés

- ▶ **3 journées** plénières et 1 groupe de travail en intersession
- ▶ **4 réunions** d'avancement entre le CRES et les financeurs

Le dispositif régional des acteurs de la santé au travail et promotion de la santé réunit depuis 10 ans un ensemble de professionnels issus des champs de la santé au travail et de la promotion de la santé, représentants de structures multiples : DREETS, CARSAT Sud-Est, ARACT PACA, ARS, réseau Présanse, services de prévention et de santé au travail, ORS, Aix-Marseille Université, Mutualité Française Sud, AP-HM ou encore le réseau des CoDES.

Après avoir finalisé un projet de prévention des maladies cardio-vasculaires auprès des professionnels des TPE et PME du secteur de la restauration, les membres du dispositif régional se sont engagés dans un nouveau cycle de travail depuis 2021.

Les membres du dispositif régional ont ciblé la thématique « santé mentale et travail », en lien notamment avec les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En s'appuyant sur les objectifs de ce projet définis collectivement, les membres du dispositif ont avancé sur la définition et la mise en œuvre des actions permettant d'atteindre ces objectifs.

En 2024, 4 objectifs ont été poursuivis :

◆ 1/ Mettre en place trois journées d'échanges et de travail avec le groupe constitué

En 2024, le cycle de travail initié fin 2021 a été poursuivi sur le nouveau projet concernant la santé mentale au travail à partir de l'objectif général suivant : **Promouvoir la santé mentale dans le milieu du travail auprès des salariés et des employeurs des entreprises de 10 salariés et moins d'ici 2025.**

En 2024, le groupe s'est appuyé sur la définition de cet objectif général et des objectifs spécifiques et opérationnels qui en découlent pour avancer sur la construction de ce projet.

Objectifs des différentes journées :

25 juin 2024 :

- Poursuivre la construction du plaidoyer à destination des employeurs pour les soutenir dans le repérage et la promotion des déterminants de la santé mentale liés au milieu du travail ; pour eux-mêmes et leurs salariés (Atelier 1)
- Finaliser le plaidoyer et définir les modalités de sa diffusion

Financeurs

- ▶ ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ DREETS Provence-Alpes-Côte d'Azur

26 septembre 2024 :

- Valider collectivement le plaidoyer et les modalités de sa diffusion
- Poursuivre les réflexions du kit de sensibilisation pour les salariés

4 février 2025 :

- Faire un point d'étape sur l'existant
- Présenter l'action 16 du PRST 4
- Valider le plaidoyer santé mentale (employeurs) (Atelier 1)
- Poursuivre les réflexions du kit de sensibilisation pour le public cible retenu (Atelier 2)

Ces journées ont réuni entre 10 et 18 participants, avec une typologie assez variée : ingénieur de prévention, ingénieur conseil, chargée de mission, chargée de communication, médecin du travail, chargés de projets, psychologue du travail, psychiatre, enseignant chercheur...

Les journées de travail font l'objet de nombreux échanges entre les participants qui permettent à la fois de préciser les objectifs du groupe et de proposer de nouveaux axes de collaboration ou de travail.

L'avancée sur le projet de prévention a pu se poursuivre cette année (précision des objectifs, déclinaison des objectifs opérationnels en fiches actions, travail sur le fond et la forme du plaidoyer, travail sur la carte partenariale, recherche de ressources expertes pouvant être associées à ce projet...).

◆ 2/ Organiser 2 groupes de travail en intersession avec des membres volontaires du groupe

Il est prévu dans le projet d'organiser deux groupes de travail en intersession dans l'année : un seul a pu être organisé en 2024. Il s'est tenu en visioconférence en juin.

L'objectif a été de travailler sur le plaidoyer auprès des employeurs. En effet, en lien avec l'ARS et la DREETS, et conformément à l'avancée des travaux sur chacun des 4 objectifs opérationnels du projet, il est apparu pertinent d'avancer sur cet objectif à destination des employeurs.

Le groupe de travail a réuni 8 participants. Il s'agit à chaque fois de professionnels volontaires et intéressés par la thématique. Leur implication dans ces groupes de travail en intersession traduit leur intérêt pour le dispositif régional.

Le groupe de travail en intersession a fait l'objet de nombreux échanges entre les participants.

Les travaux produits lors du groupe de travail en intersession ont été présentés lors de la 3^{ème} journée plénière.

◆ 3/ Coordonner le suivi du projet en organisant 3 réunions d'avancement avec l'ARS et la DREETS

Les professionnels se sont réunis à 4 reprises aux dates suivantes : 27 mars 2024, 7 mai 2024, 12 septembre 2024 et 5 décembre 2024. A cela s'ajoutent de nombreux échanges de courriels et appels téléphoniques.

Les trois réunions ont permis d'aborder plusieurs points essentiels concernant le projet en cours, les organismes/personnes ressources à mobiliser dans le cadre de ce projet, les perspectives pour le dispositif régional de promotion de la santé au travail.

◆ 4/ Promouvoir le dispositif régional d'échanges des acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé

Le dispositif régional de promotion de la santé au travail a été présenté dès que possible aux différentes institutions. Il fait l'objet d'une page dédiée sur le site du CRES permettant de valoriser ce dispositif.

Trois outils de communication du dispositif ont été finalisés fin 2023 : un dépliant, un clip vidéo et un diaporama de présentation.

Le dépliant et le clip vidéo sont accessibles sur la page dédiée au dispositif sur le site du CRES dans sa rubrique « santé au travail ».

Une stratégie de communication de ces outils a été co-construite lors des réunions plénières. Certains participants ont déjà pu relayer ces outils via leurs canaux de communication.

Le CRES a communiqué ces outils sur son site internet, sa page LinkedIn et dans sa newsletter mensuelle.





En 2024, la convention pluriannuelle de prestation signée entre la Direction InterRégionale Sud Est de la PJJ et le CRES, dans la suite du travail engagé depuis 2013 sur le projet « **PJJ promotrice de santé** », est **renouvelée pour 3 années**.

Le projet « PJJ promotrice de santé » a pour objectif principal d'améliorer la santé globale des jeunes pris en charge par la PJJ, la santé étant posée comme un facteur de réussite de la prise en charge éducative. Il est construit de manière à agir selon les 5 axes de la promotion de la santé, développant ses actions auprès des jeunes, de leur famille, des professionnelles et professionnels de la PJJ ainsi que des partenaires, en charge du soin et de l'éducatif.

L'année 2024 est une année de construction du nouveau schéma inter régional de la promotion de la santé de la DIR Sud Est 2025-2028, qui succède à la feuille de route inter régionale 2020-2023.

Le schéma à venir priorise 3 axes stratégiques de développement :

- Améliorer les actions de promotion de la santé destinées aux jeunes en s'appuyant sur des données régionales actualisées
- Renforcer le travail en réseau sur l'inter région
- Favoriser la montée en compétences des professionnels au service de la prise en charge en santé des jeunes

5 thématiques de santé sont à renforcer : la santé mentale, la santé affective et sexuelle, les conduites addictives, l'accès aux droits et aux soins, la prise en compte des handicaps. Le schéma mettra également l'accent sur la santé en détention et sur le développement des compétences psychosociales dans chaque action de médiation éducative.

Financier

► Direction PJJ Sud-Est

Le CRES participe à la construction du schéma et à l'écriture du plan d'action qui en découle, accompagné des critères et indicateurs d'évaluation pour chacun des objectifs.

Le déploiement du plan d'actions s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des actions de soutien aux équipes professionnelles, visant à analyser l'existant, soutenir et valoriser les projets et initiatives, développer et renforcer les équipes et projets.

Concernant l'animation régionale du projet PJJ promotrice de santé, le CRES soutient la DIR Sud Est dans l'organisation et la coanimation des comités techniques santé, instance régionale réunissant les conseillères techniques en promotion de la santé des territoires.

Un temps d'échanges et de partage des besoins et attentes a été proposé en novembre, afin de redimensionner les animations régionales autour de la dynamique PJJ promotrice de santé. A la suite de cet échange, les comités techniques sont ajustés sur une durée d'une journée, à raison d'une fois tous les 3 mois, soit 4 fois par an. Ils seront organisés en 2 parties :

- Suivi du plan d'action du schéma interrégional le matin
- Temps de travail centrés sur des échanges de pratiques et d'expériences l'après-midi

Enfin, le CRES a participé au regroupement national organisé en mars par la Fédération Promotion Santé et la direction de la PJJ. La thématique a porté sur la santé numérique.

Les sigles

AP-HM :	Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille	ETP :	Éducation thérapeutique du patient
ARS :	Agence régionale de santé	GRAINE :	Réseau régional pour l'éducation à l'environnement
ARBE :	Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement	HAS :	Haute Autorité de santé
ASV :	Atelier santé ville	INCA :	Institut national du cancer
BIB-BOP :	Base de données bibliographiques – Base d'outils pédagogiques	INSPE :	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
CARSAT :	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	IREPS :	Instance régionale en éducation et promotion de la santé
CELESTER :	Construisons ensemble l'environnement et la santé des territoires	MRS :	Maison régionale de santé
CIDB :	Centre d'information sur le bruit	MSP :	Maison de santé pluri-professionnelle
CLS :	Contrats locaux de santé	ORS :	Observatoire régional de la santé
CLSM :	Conseils locaux de santé mentale	OSCARs :	Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé
Codeps 13 :	Comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des Bouches-du-Rhône	PJJ :	Protection judiciaire de la jeunesse
CoDES :	Comité départemental d'éducation pour la santé	Planète :	Promouvoir l'activité physique en éducation thérapeutique
COMETE :	COMPétences psychosociales en Éducation du paTiEnt	PNSE :	Plan national santé environnement
CNR :	Conseil National de la Refondation	PRS :	Projet régional de santé
CPO :	Contrat Pluriannuel d'Objectif	PRSE :	Plan régional santé environnement
CPTS :	Communautés professionnelles territoriales de santé	PRST :	Plan régional santé au travail
CRES :	Comité régional d'éducation pour la santé	PTSM :	Projets territoriaux de santé mentale
CRSA :	Conférence régionale de la santé et de l'autonomie	SEC :	Structure d'exercice coordonné
CTS :	Conseil territorial de santé	SEV :	Semaine européenne de la vaccination
CTSM :	Contrat territorial de santé mentale	SISM :	Semaine d'information en santé mentale
CYPRES :	Centre d'information pour la prévention des risques majeurs	SFSP :	Société française de santé publique
DAC :	Dispositif d'appui à la coordination	STAPS :	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
DRAAF :	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	URPS :	Union régionale des professionnels de santé
DREAL :	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement		
DREETS :	Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités		
DRSPI-PPS :	Dispositif régional de soutien aux politiques et aux interventions en prévention et promotion de la santé		
EEDD :	Éducation à l'environnement et au développement durable		
EIS :	Évaluation d'impact en santé		
EPS :	Éducation pour la santé		



